



# STRATÉGIE NATIONALE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE

2025 - 2030



MINISTRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ



# STRATÉGIE NATIONALE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE

2025 - 2030



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET NOUVELLE CITOYENNETÉ

“

**Il est essentiel d’instaurer les cantines scolaires au sein des établissements scolaires pour la restauration de nos enfants. Car la capacité d’attention et de concentration propre à chaque enfant est largement tributaire de l’énergie qui les transcende, elle-même dépendante d’une alimentation saine et équilibrée.**

**SEM FÉLIX ANTOINE TSHISEKEDI**

Chef de l’État, Président de la République

# Préface

La vision du Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) pour le secteur de l'éducation est « la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active ». Elle s'aligne à la vision globale du gouvernement en termes de développement à l'horizon 2030 telle que stipulée dans le Plan National Stratégique de Développement 2024 -2028. Cette vision est en conformité également aux engagements internationaux auxquels le pays a souscrit, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Lors du Conseil des Ministres du 20 octobre 2023, le Président de la République a souligné l'importance d'instaurer des cantines scolaires pour améliorer la concentration et la réussite des élèves dans le cadre des réformes éducatives en cours. De plus, la République Démocratique du Congo (RDC) a pris plusieurs engagements et adhéré à des cadres juridiques internationaux visant à améliorer le développement du capital humain et à promouvoir l'alimentation scolaire.

Au vu de tous les intérêts et avantages multiples qu'un programme d'alimentation scolaire suscite et procure, il est essentiel de mettre en place une stratégie d'alimentation scolaire. Celle-ci devra d'abord définir la vision de l'alimentation scolaire en République Démocratique du Congo, en s'appuyant sur la vision globale du gouvernement, en lien avec la stratégie de développement, celle de l'éducation, ainsi que d'autres stratégies sectorielles telles que la nutrition, la protection sociale, etc. De plus, cette vision doit découler principalement d'une analyse du contexte éducatif, notamment en lien avec la faible performance en matière d'accès à l'éducation et de rétention des élèves, et l'alimentation scolaire permettra de lever ces barrières.

La stratégie nationale d'alimentation scolaire, tirée des leçons apprises, constitue un cadre de référence unique pour harmoniser les interventions de toutes les parties prenantes, tout en tenant compte des spécificités liées à certains prin-

cipes fondamentaux permettant d'atteindre les objectifs escomptés : ciblage, ration alimentaire, modalités d'intervention, rôles des intervenants, et conditions pratiques. Elle s'appuiera sur les initiatives existantes dans le pays pour proposer des améliorations.

La multisectorialité du programme d'alimentation scolaire exige une mise en œuvre coordonnée et un financement durable. La stratégie se concentrera sur les voies de collaboration entre les différents ministères, les sources potentielles de financement, ainsi que les partenariats gagnant-gagnant, en tenant compte des avantages comparatifs possibles, dans le but de promouvoir une approche intégrée.



**JUDITH SUMINUA TULUKA**

Première Ministre

# Avant-Propos

**Chers Compatriotes,**

**Chers Partenaires de l'Éducation,**

Le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté porte une ambition forte et résolue : bâtir un système éducatif inclusif et de qualité, capable de former une jeunesse compétente et de contribuer activement au développement de notre Nation.

C'est cette ambition qui a guidé l'élaboration de notre **Plan Quinquennal 2024-2029**, véritable feuille de route stratégique conçue pour répondre aux défis majeurs de notre système éducatif, notamment en matière d'accès, d'équité et de qualité.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur et la fierté de vous présenter une composante essentielle et un levier concret de ce plan quinquennal : la **Stratégie Nationale d'Alimentation Scolaire 2025-2030**. Loin d'être un simple programme d'assistance, cette stratégie est un instrument de politique publique multisectorielle, qui établit des liens indissociables entre l'éducation, la nutrition, l'agriculture et le développement communautaire.

Elle s'inscrit en parfaite synergie avec les axes stratégiques de notre plan quinquennal :

- **Accès et équité** : l'alimentation scolaire est un catalyseur puissant. En offrant un repas quotidien, nous réduisons les barrières économiques et sociales qui empêchent encore de nombreux enfants — notamment en zones rurales et défavorisées — de fréquenter régulièrement l'école.
- **Qualité de l'enseignement** : la nutrition est un facteur déterminant. Un enfant bien nourri est plus attentif, plus concentré et mieux disposé à apprendre. Cette stratégie contribue directement à l'amélioration de la réussite scolaire, au cœur de nos préoccupations.
- **Gouvernance et durabilité** : cette approche repose sur une coordination intersectorielle et une mobilisation des acteurs locaux, en particulier les petits producteurs agricoles. En privilégiant l'approvisionnement local, nous

renforçons l'économie des communautés, assurant la pérennité du programme et transformant l'école en moteur de développement local.

L'alimentation scolaire est donc bien plus qu'un repas : c'est un investissement dans la santé, l'éducation et l'avenir de chaque enfant. C'est aussi le reflet de notre engagement à construire une société juste, équitable et prospère.

J'en appelle solennellement à l'ensemble des acteurs — ministères, partenaires techniques et financiers, communautés, parents et enseignants — à s'approprier et à soutenir activement cette stratégie. Ensemble, nous ferons de l'éducation un pilier de la nouvelle citoyenneté que nous aspirons à bâtir pour la République.

**« Nous sommes l'éducation nationale, nous préparons l'avenir de nos enfants, nous construisons la Nation. »**



**RAÏSSA MALU DINANGA**

Ministre d'État,

Ministre de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté

# Résumé exécutif

---

L'alimentation scolaire occupe une place stratégique pour le Gouvernement de la RDC, en ce qu'elle se situe à la croisée de deux secteurs clés du développement durable : l'éducation et l'agriculture. L'élaboration d'une stratégie nationale d'alimentation scolaire constitue un levier fondamental pour structurer les actions, de renforcer leur impact et de garantir une réponse adaptée aux besoins nutritionnels et éducatifs des élèves sur l'ensemble du territoire.

C'est dans cette optique que le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, de la société civile, du secteur privé, ainsi que de plusieurs ministères sectoriels, a engagé un processus inclusif d'élaboration d'un cadre stratégique pour guider la mise en œuvre des cantines scolaires en RDC.

Le 17 septembre 2024, une commission multisectorielle a été instituée par le Ministre de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté. Celle-ci regroupait les ministères et institutions gouvernementales thématiques identifiés, le secteur privé, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Le présent document est l'aboutissement d'un effort collectif conduit dans le cadre de cette commission, et reflète une approche intégrée mobilisant les expertises et contributions de différents acteurs issus notamment des secteurs de la santé (nutrition), de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, du plan, des finances, du budget, des affaires sociales, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, ainsi que des domaines de l'eau, de l'hygiène, de l'assainissement et de la communication pour le changement social et comportemental.

Cette stratégie répond aux constats issus de l'évaluation du contexte existant, notamment à travers l'évaluation SABER qui a posé un diagnostic dans le domaine de l'alimentation scolaire. S'y ajoutent les engagements du pays et, en premier lieu, l'impulsion donnée par le Président de la République en faveur de la mise en place des cantines scolaires.

Elle exprime la vision politique de fournir un programme d'alimentation scolaire durable, garantissant des repas nutritifs et sains aux enfants inscrits. Elle définit les différents objectifs poursuivis par ce programme et explique comment prioriser et cibler les interventions afin de mieux coordonner les actions et concentrer les ressources sur les besoins les plus urgents.

L'objectif de cette stratégie est également de définir les rôles et les responsabilités des parties prenantes gouvernementales à tous les niveaux, du secteur privé, de la société civile, des médias, des partenaires de développement et des communautés locales, dans le cadre du financement du programme ainsi que de l'implication et de l'appropriation de ce dernier.

Elle établit un cadre d'intervention clair, précisant les modalités opérationnelles, les standards nutritionnels des rations alimentaires, ainsi que l'intégration systématique des enjeux de genre, de protection et de sensibilisation à la nutrition.

Le modèle d'alimentation scolaire repose sur l'approvisionnement local et le développement d'activités productives autour des écoles, qu'elles soient en milieu urbain ou rural. Il met particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs locaux afin de créer des synergies durables entre les établissements scolaires et les structures productives de leur environnement, incluant aussi bien les organisations paysannes que les autres fournisseurs et acteurs économiques locaux.

Elle met également en avant la mobilisation des ressources et la gestion logistique, qui sont des éléments essentiels pour garantir la réussite d'un programme d'alimentation scolaire.

Tout en détaillant, les différents avantages du programme d'alimentation scolaire, elle met en avant les points forts d'un programme d'alimentation scolaire basé sur la production locale et la justification dans laquelle l'alimentation scolaire est intégrée dans les autres politiques et stratégie nationales de l'éducation, de la nutrition, l'agriculture, et de la protection sociale.

## QUATRE GRANDES PARTIES CONSTITUENT CETTE STRATÉGIE NATIONALE D'ALIMEN- TATION SCOLAIRE :

### Partie 1: Justification, Diagnostic et Analyse

La stratégie s'articule autour d'un plan qui commence par un diagnostic de la situation économique et des différents secteurs sociaux, et cherche à établir les relations de cause à effet entre la situation alimentaire, nutritionnelle et l'évolution des indicateurs liés à l'éducation. L'analyse du contexte du pays, en lien avec les différents secteurs sociaux, la sécurité alimentaire et la stratégie de protection sociale, a mis en évidence la nécessité d'investir dans le programme d'alimentation scolaire, au regard des multiples avantages qu'il offre pour renforcer le développement du capital humain. Les études et rapports ont souligné les bienfaits d'un programme d'alimentation scolaire dans tous les domaines (éducation, santé, nutrition, protection sociale, genre, équité, cohésion sociale etc.).

En particulier, les études coûts-bénéfices réalisées dans plusieurs pays montrent qu'un dollar investi dans l'alimentation scolaire peut générer un retour socio-économique estimé **entre 10 et 20 dollars**.

Parallèlement, les études sur le coût de la faim ont révélé des pertes considérables, notamment en éducation, lorsqu'un enfant souffre de la faim et de la malnutrition.

Une revue des initiatives porteuses mises en œuvre dans d'autres pays découle de l'importance, voire de la nécessité, d'en tirer profit et de mieux les adapter à notre contexte.

Une cartographie des parties prenantes a été proposée afin d'identifier les acteurs clés, de préciser leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre de la stratégie, et d'évaluer les ressources disponibles.

### Partie 2 : Définition de la stratégie et mise en œuvre

Cette partie constitue le point central de la stratégie. Elle énonce la vision du gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers le programme d'alimentation scolaire, une vision pour une approche intégrée mettant l'école au centre du développement local. L'objectif général est d'améliorer l'accès à l'éducation, de promou-

voir la nutrition et la santé des élèves et de renforcer le développement de l'agriculture locale. En ce qui concerne les objectifs spécifiques poursuivis par ce programme, il s'agit de renforcer les volets éducatif, nutritionnel, ainsi que le filet de sécurité et la protection sociale.

En fonction des objectifs visés par le programme, un ciblage est effectué sur la base des données disponibles, collectées afin de prioriser les zones d'intervention. Cela implique souvent la combinaison des zones présentant des faibles niveaux d'indicateurs éducatifs avec des zones confrontées à des défis alimentaires, nutritionnels ou des conflits. Il est possible que la nécessité d'intervention découle d'une combinaison de plusieurs facteurs où se concentre sur une catégorie spécifique d'une zone pour apporter une réponse adaptée, notamment en lien avec les achats locaux ou la protection sociale. La priorité est accordée aux zones rurales et aux zones en situation d'urgence, afin de fournir une réponse immédiate, notamment dans le cadre des situations de conflit.

La ration alimentaire fait partie des principes fondamentaux pour atteindre les objectifs poursuivis par un programme d'alimentation scolaire. Elle doit être équilibrée et déterminée en fonction des besoins spécifiques à couvrir, tout en tenant compte de la diversité et des habitudes alimentaires. Il est également important de définir le type de repas à fournir, en prenant en considération la fréquence des repas et la faisabilité en termes de préparation et de manipulation. Des outils manuels ou numérisés seront mis à disposition pour aider les écoles/centres dans la conception des menus et la planification des rations.

Des actions complémentaires, telles que la promotion des pratiques visant le renforcement des jardins potagers scolaires, l'éducation en santé nutritionnelle et la communication pour un changement de comportement afin d'assurer de bonnes habitudes alimentaires sont encouragées. Une formation sur la manipulation et la gestion des denrées est également organisée pour les personnes concernées. La prise en compte d'interventions complémentaires, telles que le déparasitage, l'installation de points d'eau et de latrines, est essentielle, d'où la nécessité de partenariats stratégiques pour la mise en œuvre de cette stratégie.

En amont, la source d'approvisionnement des den-

rées destinées aux cantines dépend de plusieurs facteurs, tels que la faisabilité, le lien avec la production locale et la nature du financement initial. Le modèle décentralisé est encouragé, où l'approvisionnement des vivres se fera directement par le biais des achats locaux. Différents modèles sont définis, tels que les transferts monétaires ou les bons (vouchers), qui constituent un mécanisme d'échange entre les organisations paysannes (ou les services traiteurs) et les écoles, et qui sont essentiels pour garantir la responsabilisation des acteurs locaux. Pour chaque modèle, un manuel de procédures opérationnelles standard (SOP) sera mis à disposition pour expliquer le processus, définir les rôles et responsabilités des acteurs concernés à chaque niveau, et établir les mécanismes institutionnels, administratifs et organisationnels d'approvisionnement.

La durabilité du programme repose sur un financement pérenne, fondé en priorité sur l'engagement financier du gouvernement. À cet appui national doivent s'ajouter les contributions des partenaires techniques et financiers, des ONG, du secteur privé, ainsi que de la communauté locale, chacun ayant un rôle à jouer et un intérêt à soutenir l'alimentation scolaire.

### Partie 3 : Suivi, Evaluation et communication

Pour garantir l'efficacité du programme, des indicateurs sont définis afin de suivre sa performance. Ces indicateurs concernent en grande partie les domaines de l'éducation et de la nutrition. De plus, des indicateurs de processus sont établis pour évaluer l'atteinte des objectifs. Un système de suivi et d'évaluation est mis en place, prenant en compte les informations à collecter, la fréquence de la collecte, ainsi que la chaîne de traitement et d'utilisation des données. Le dispositif privilégie également le mécanisme de retour d'information des bénéficiaires pour mieux répondre à leurs besoins et évaluer leur satisfaction. Les innovations dans ce domaine sont mises à profit pour optimiser les résultats. Ce dispositif contribuera également à la révision de la stratégie, qui ne sera pas statique. Un manuel de suivi-évaluation est prévu à cet effet.

Le partage des bonnes pratiques et des connaissances sera encouragé à travers des plateformes dédiées, permettant l'échange d'expériences.

De même, la communication avec les parties prenantes sera abordée et fera l'objet d'une prise en charge à travers une stratégie de communication, visant à sensibiliser sur les avantages du programme.

### Partie 4 : Pérennisation

Le renforcement des capacités des acteurs, y compris des petits producteurs à tous les niveaux de responsabilité, est prévu pour faciliter leur pleine implication dans la mise en œuvre du programme. Des outils et manuels seront mis à leur disposition. Cela permettra de poser les bases d'un véritable programme d'alimentation scolaire fondé sur les achats locaux et d'assurer la gestion autonome du programme à long terme

Il est important de renforcer le cadre légal, en profitant des mises à jour des politiques en lien avec l'éducation et la santé pour y intégrer progressivement les enjeux liés aux cantines scolaires. Dans l'avenir, il sera également important d'envisager la promulgation d'une loi régissant l'alimentation scolaire afin d'en assurer la pérennité et la standardisation à l'échelle nationale, ainsi que l'élaboration d'une politique nationale sur l'alimentation scolaire.

Le volet financement joue un rôle crucial dans la durabilité du programme, surtout au regard de son caractère holistique. C'est pourquoi la diversification des sources de financement est nécessaire. À ce niveau, plusieurs sources de financement peuvent être envisagées, telles que le financement public, les bailleurs de fonds et partenaires techniques, le financement communautaire et local, ainsi que des financements innovants et des mécanismes de solidarité nationale et internationale. Il est aussi important de savoir mutualiser les ressources disponibles.

# Liste des abréviations

<b>AENF</b>	Alphabétisation et Education Non Formelle
<b>ANAPECO</b>	Association Nationale de Parents d'Elèves et Etudiants du Congo
<b>AS.AH.SN</b>	Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale
<b>B-AENF</b>	Bureau d'Alphabétisation et Education Non Formelle
<b>DEVIC</b>	Direction de l'Education à la Vie Courante
<b>CBT</b>	Cash-Based Transfer
<b>CENOSP</b>	Centre National d'Orientation Scolaire et Professionnel
<b>COGES</b>	Comité de Gestion des Ecoles
<b>COPA</b>	Comité de Parents
<b>CPS</b>	Centre de Promotion Sociale
<b>CRS</b>	Centre de Rattrapage Scolaire
<b>DGENF</b>	Direction Générale de l'Education Non Formelle
<b>DIFORE-BG</b>	Direction de la Formation des Enseignants et des Bureaux gestionnaires des écoles
<b>DIGE</b>	Direction d'Information et de Gestion de l'Education
<b>DIPROMAD</b>	Direction de Programmes Scolaires et Matériel Didactique
<b>DINACOPE</b>	Direction Nationale de Contrôle et de la Paie des Enseignants
<b>DIS</b>	Direction des Infrastructures Scolaires
<b>DIVAS</b>	Division Provinciale des Affaires Sociales
<b>DSUHFA</b>	Déclaration Solennelle de l'Union Africaine sur la parité Hommes-Femmes en Afrique
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et Sociale
<b>EDU-NC</b>	Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté
<b>ETD</b>	Entité Territoriale Décentralisée
<b>EVF</b>	Education à la Vie Familiale, et en matière de population à l'école
<b>HGSF</b>	Home Grown School Feeding (alimentation scolaire basée sur la production locale)
<b>IGE</b>	Inspection Générale de l'Enseignement
<b>IOV</b>	Indicateur Objectivement Vérifiable
<b>MONUSCO</b>	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAN</b>	Plan d'Action National
<b>PAQUE</b>	Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement
<b>PNG</b>	Politique Nationale Genre
<b>PNVEF</b>	Programme National de l'Education à la Vie Familiale
<b>PROVED</b>	Province Educationnelle
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>RI</b>	Règlement Intérieur
<b>SABER</b>	Systems Approach for Better Education Results
<b>SERNAFOR</b>	Service National de Formation
<b>SNVBG</b>	Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Sexuelles et Basée sur le Genre

<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>UNICEF</b>	Fonds de Nations Unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	Agence Américaine pour le Développement International
<b>UKAID</b>	Département du Royaume Uni pour l'aide au Développement
<b>UK-DFID</b>	Département de Royaume Uni pour le Développement International
<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>WASH</b>	Water, Sanitation and Hygiene

## Liste des Figures

- 
- Figure 1** : Figure SEQ Figure \\* ARABIC 1. Carte géographique de la RDC (Source : Auteur, adapté du shapefile de l'OMS à partir de QGIS v2.8.2)
- Figure 2** : Engagements gouvernementaux à ce jour
- Figure 3** : Principe d'intégration des activités autour de l'alimentation scolaire
- Figure 4** : Rôles des acteurs d'implémentation
- Figure 5** : organisation d'une journée à cantine

## Liste des Tableaux

- 
- Tableau 1** : Entités gouvernementales et leurs rôles
- Tableau 2** : Critères de ciblage des provinces et écoles
- Tableau 3** : Principaux indicateurs de l'éducation des provinces versus situation alimentaire
- Tableau 4** : Besoin alimentaire journalier pour un enfant de 10 à 14 ans
- Tableau 5** : exemple de recettes Chikwangue améliorée aux légumes
- Tableau 6** : Heure de prise de repas en fonction de typologie.
- Tableau 7** : Paquet minimum pour le fonctionnement d'une école à cantine
- Tableau 8** : les différents modèles d'approvisionnement des écoles
- Tableau 9** : Listes des documents complémentaires pour la mise en œuvre de la stratégie

# Sommaire



## Résumé exécutif

## 7 Liste des abréviations

10

## Contexte et Justification

14

## Définition de la Stratégie

30

ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE	14
ÉVALUATION DE L'IMPACT À LONG TERME D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE	19
CADRE LÉGAL ET POLITIQUE	22

## Diagnostic et analyse

24

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES	24
ANALYSE DES RESSOURCES DISPONIBLES	26
INFRASTRUCTURE LOGISTIQUE ET SCOLAIRE	28

VISION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES	30
PRINCIPE D'INTÉGRATION	30
COMPOSANTES PRINCIPALES DE LA STRATÉGIE	31
MODÈLE D'INTERVENTION	37
ÉDUCATION NUTRITIONNELLE	39
PROMOTION DES JARDINS POTAGERS SCOLAIRES	39
SANTÉ ET HYGIÈNE À L'ÉCOLE	40
EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE VIE COURANTE	41
AVANTAGES TIRÉS DE L'AGRICULTURE LOCALE	41
MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE COMMUNAUTAIRE	43
PROMOUVOIR DES CHAMPS COMMUNAUTAIRES À TITRE ÉDUCATIF	45
GENRE ET PROTECTION ET COHÉSION SOCIALE	45
PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE	46
VOLET ENVIRONNEMENTAL	46
ÉVALUATION DES RISQUES	47



## **Mise en œuvre** 48

---

MOBILISATION DES RESSOURCES	48
INFRASTRUCTURES ET GESTION LOGISTIQUE	49
LES MÉCANISMES DE COORDINATION ET LES RÔLES DES INTERVENANTS	50

## **Suivi-évaluation, gestion des connaissances et apprentissage** 53

---

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	53
MÉCANISMES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	55
AUDIT ET CONTRÔLE	56

## **Communication et plaidoyer** 57

---

SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES	57
STRATÉGIE DE COMMUNICATION	57

## **Pérennisation** 58

---

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LOCALES	58
INSTITUTIONNALISATION DU PROGRAMME	59
DIVERSIFICATION DU FINANCEMENT	59

## **Alimentation scolaire dans le contexte d'urgence** 61

---

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE DANS LE CONTEXTE D'URGENCE	62
--	----

## **Conclusion** 64

---

# Contexte et Justification



## ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

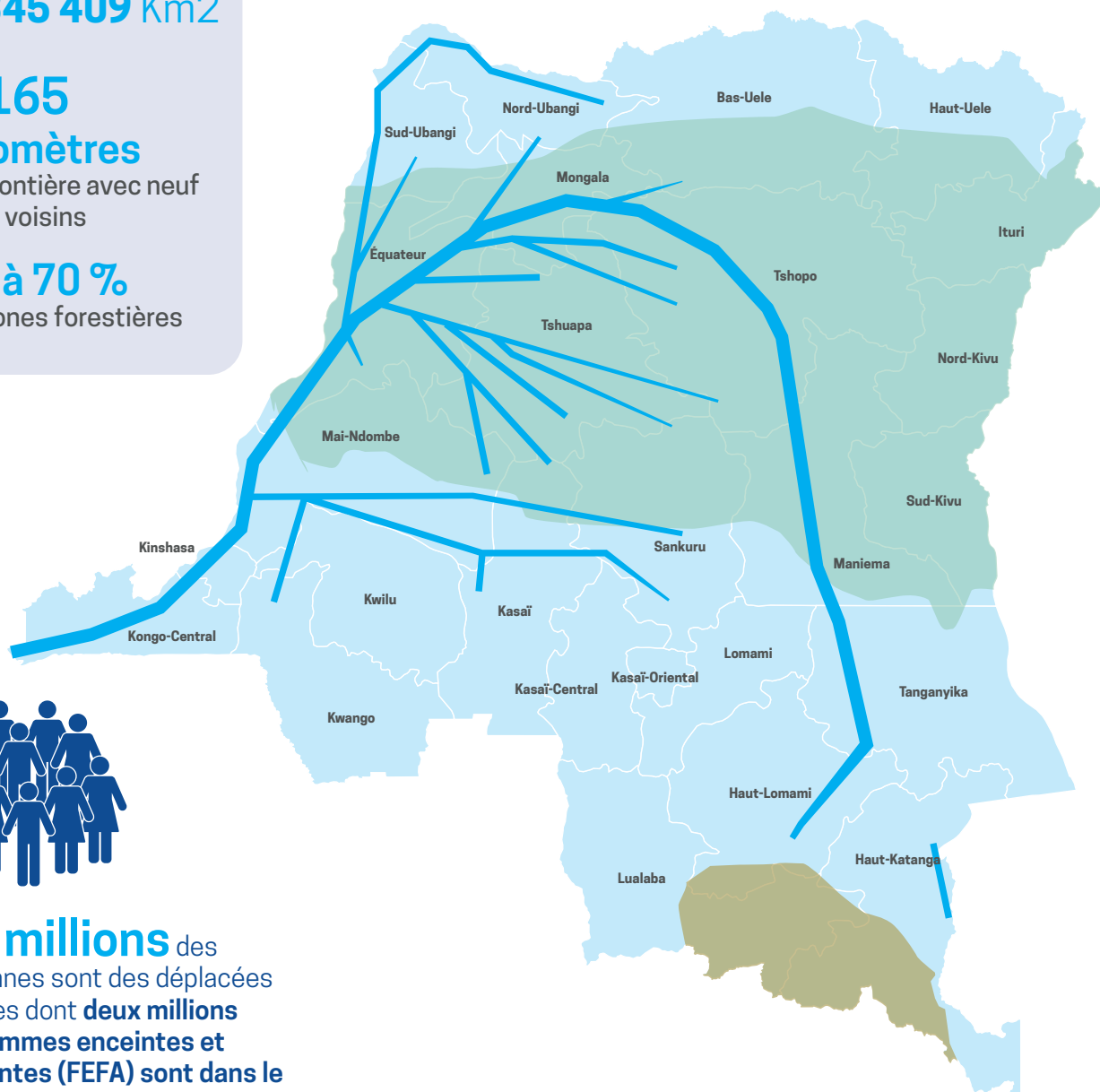
La République Démocratique du Congo se situe au cœur de l'Afrique et figure parmi les géants du continent avec une superficie de 2 345 409 km<sup>2</sup>. Elle partage 9 165 kilomètres de frontière avec neuf pays voisins, à savoir : la République du Congo à l'Ouest, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie à l'Est, la République Centrafricaine

et le Soudan du sud (au Nord) ainsi que la Zambie et l'Angola au Sud. L'extension de ses frontières, combinée au manque d'infrastructures de transport et de communication, rend particulièrement ardues les échanges et déplacements des biens et de personnes.

**2 345 409** Km<sup>2</sup>

**9 165**  
kilomètres  
de frontière avec neuf  
pays voisins

**40 à 70 %**  
de zones forestières



**6,7 millions** des  
personnes sont des déplacées  
internes dont **deux millions**  
**des femmes enceintes et**  
**allaitantes (FEFA) sont dans le**  
**besoin...**

La RDC bénéficie d'une position géographique stratégique, située à cheval sur l'équateur. Cette localisation lui confère une grande diversité climatique, allant d'un climat équatorial chaud et humide au centre, à un climat tropical dans les régions nord et sud. Le pays présente ainsi cinq zones climatiques principales : équatorial, tropical humide, tropical à saison sèche prolongée, de montagne et littoral.

Cette variété climatique, conjuguée à une richesse géologique importante, favorise d'abondantes précipitations et un ensoleillement favorable à l'agriculture. Près de la moitié du territoire est recouverte de forêts, et certaines provinces sont composées à 40 à 70 % de zones forestières. Ces régions sont habitées par une diversité de populations, notamment les communautés pygmées.

La RDC dispose également d'un vaste réseau hydrographique, dominé par le fleuve Congo – long de 4 374 km et deuxième au monde en débit – ainsi que de nombreux lacs majeurs, dont les lacs Tanganyika, Albert, Kivu, Moero et Édouard. Cette abondance en ressources naturelles constitue un atout stratégique pour le développement durable du pays

### Situation socio-démographique

Selon les projections de l'Institut National de la Statistique (INS) sur base du recensement général de la population de 1984, la population de la RDC est estimée à 122 511 000 habitants en 2024 et elle pourrait atteindre 185 283 000 habitants en 2033. Les moins de 15 ans représentent 48%, les 15-59 ans représentent aussi 48% et le reste est constitué par les plus de 60 ans (source : annuaire statistique, INS 2020). Le secteur informel représente 90% d'emplois occupés sur un total de près de 27,3 millions d'emplois<sup>1</sup>. La population congolaise vivant en milieu rural représente 60 % contre 40 % en milieu urbain et la densité de la population est de 52 habitants au km<sup>2</sup> en 2024 avec des disparités importantes entre les provinces.

Selon l'aperçu des besoins humanitaires 2024, plus de 6,7 millions des personnes sont des déplacées internes dont deux millions des femmes enceintes et allaitantes (FEFA) sont dans le besoin d'assistance humanitaire.<sup>2</sup> Les provinces les plus affectées sont celles concernées par les conflits

armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika, ---). Selon le PNSD 2019-2023, le niveau de pauvreté des ménages a régressé à 61,9% en 2022 contre 73,5% en 2012.

### Situation politico-administrative

La RDC est un État de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc. Elle comprend 25 provinces et la ville de Kinshasa qui a le statut de province. La RDC comprend 98 villes, 145 territoires, 474 secteurs, 263 chefferies, 137 communes urbaines, 174 communes rurales et 5 908 groupements (annuaire statistique 2020).

#### La constitution de la RDC consacre les quatre institutions suivantes :

- Le Président de la République qui représente la nation et assure par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et des Institutions ;
- Le Parlement, composé de deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat qui exercent le pouvoir législatif et le contrôle de l'action du Gouvernement ;
- Le Gouvernement qui conduit la politique de la nation, dirigé par un Premier Ministre ;
- Les Cours et Tribunaux qui exercent le pouvoir judiciaire.

Chaque province et la ville de Kinshasa dispose d'une Assemblée provinciale et d'un Gouvernement Provincial. Le Gouverneur de province est élu au suffrage universel indirect par les membres de l'Assemblée Provinciale.

Les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) sont la ville, le secteur, la chefferie et la commune. Les provinces, la ville de Kinshasa et les ETD sont dotées de la personnalité juridique avec autonomie de gestion administrative et financière. Elles ont les prérogatives d'organiser leurs propres services publics dans le respect de la législation, réglementation, des politiques, stratégies, normes et directives nationales.

### Situation économique et financière

De 2019 à 2020, l'activité économique a connu un ralentissement suite, entre autres, aux effets

<sup>1</sup> MTPS-RDC, Rapport de l'enquête sur les tendances des indicateurs sur le marché du travail en RDC, 2023

<sup>2</sup> UNHCR, Global Report 2024, June 2025

de la pandémie de la Covid-19. De 4,4% en 2019, la croissance économique s'est située à 1,7% en 2020 et elle était de 6,6 % en 2022<sup>3</sup>. L'inflation dépasserait 12 % en fin 2022, en raison de la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et des carburants, exacerbée par la guerre en Ukraine et les goulots d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement. Le compte courant a atteint un excédent au premier semestre de l'année grâce à de fortes exportations.

## Etat nutritionnel des enfants

La prévalence de la malnutrition chronique ou retard de croissance reste élevée dans le pays et figure parmi les plus élevées en Afrique, bien qu'ayant baissé de 43% en 2010 à 41,8% en 2018 selon les résultats des enquêtes MICs. La malnutrition aigüe demeure un problème majeur de santé publique en République Démocratique du Congo avec une prévalence de 6,5% (MICs 2018). En revanche, le pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant une surcharge pondérale est à 4,4% (JME 2013 / PNSMN 2023-2030), 33% chez les femmes adultes (NCD-RISC 2016) et 13% chez les filles adolescentes de 10 à 19 ans (NCD-RISC 2016). Les carences en vitamine et minéraux sont également répandues en République Démocratique du Congo, avec 59,8% des enfants de 6 à 59 mois souffrant de carences en fer (RDC National Anémie Profil).

## Situation de la sécurité alimentaire

Malgré son potentiel diversifié, il convient de signaler que la RDC souffre d'une insécurité alimentaire chronique généralisée dans tout le pays. Malheureusement, cette situation impacte de manière très significative les milieux scolaires. Le taux de malnutrition est élevé, affectant près de 43 % des enfants de moins de 5 ans<sup>4</sup>, qui souffrent de retard de croissance. La plus grande proportion des zones touchées par l'insécurité alimentaire se situe dans les provinces du Sud et Nord Kivu, du Kasai Central, du Haut-Katanga, de l'Ituri, du Tanganyika et, plus récemment, du Kwango.

En RDC, selon la méthodologie d'Approche Consolidée des Indicateurs de Sécurité Alimentaire (CARI) du PAM, trois ménages sur quatre (74 %) sont en situation d'insécurité alimentaire, et plus de deux ménages sur dix (21 %) souffrent d'une

insécurité alimentaire sévère. Cela se traduit en 88 millions de personnes en insécurité alimentaire en RDC, dont 24 millions en insécurité alimentaire sévère.

Au cours des trois dernières années, la situation s'est aggravée : la proportion de ménages en insécurité alimentaire globale est passée de 64 % (dont 18 % en insécurité sévère) en 2021 à 74 % (dont 21 % en insécurité sévère) en 2024, soit une augmentation de 10 %. Avec une croissance démographique annuelle estimée à 3,3 % , la différence de population en insécurité alimentaire globale entre 2021 et 2024 est de 28 386 842 personnes supplémentaires, dont 8 061 109 en situation d'insécurité alimentaire sévère. Cela entraîne un besoin important d'assistance pour répondre aux besoins essentiels des populations.

Au niveau des ménages, l'insécurité alimentaire est plus répandue dans les ménages dirigés par des femmes (77 %) que dans ceux dirigés par des hommes (75 %), plus fréquente chez des ménages ayant un chef veuf/ve (83 %) que les mariées (74 %), ceux en relation (73 %), les célibataires (71 %) ou les divorcé(e)s (76%).

Par ailleurs, l'insécurité alimentaire touche davantage les ménages de déplacés vivant sur des sites ou dans des familles d'accueil (respectivement 94 % et 91 %), les réfugiés (87 %) et les retournés (86 %), comparativement aux ménages de résidents (72 %). Environ 78 % de la population autochtone (Pygmées) située principalement dans les provinces du Tanganyika, du Nord et du Sud Kivu se trouve également en situation d'insécurité alimentaire. Parmi ces 78 %, 25 % sont en situation d'insécurité alimentaire sévère.

## Situation de l'éducation

Sur le plan administratif, la gestion du secteur de l'éducation en République Démocratique du Congo (RDC) est partagée par quatre ministères clés chargés de la mise en œuvre des politiques éducatives générales, chacun ayant un domaine de responsabilité spécifique. Il y a le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté qui est responsable de l'enseignement de base et des humanités, celui des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale qui se charge d'Alphabétisation et Education Non For-

<sup>3</sup> Document de risque pays RDC, 2022 <https://risquepays.gouv.cd/statistics/index.php/chiffres-cles/>

<sup>4</sup> World food program, Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, 2024

melle (AENF), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire qui gère les questions de l'enseignement supérieur et universitaire et celui de la Formation Professionnelle et Métiers qui s'occupe des questions de formation professionnelle et métiers. L'enseignement préscolaire est organisé en un cycle facultatif de trois ans et accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans. Il existe trois types de préscolarisation en RDC : l'école maternelle, l'espace communautaire d'éveil et la classe pré primaire. L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans. Il est organisé en un cycle de 6 ans repartis en trois degrés : élémentaire, moyen et terminal. Cet enseignement est sanctionné par un Examen National de Fin d'Études Primaires (ENAFEP) qui donne lieu à un certificat de fin d'études primaires. La certification permettant la poursuite d'études peut être obtenue par une réussite d'au moins 50% à l'examen ou par une validation de l'année scolaire.

L'enseignement primaire est un enseignement de masse, démocratique, obligatoire et gratuit. Il doit (i) préparer l'enfant à s'intégrer utilement dans la société ; (ii) donner un premier niveau de formation générale, physique, civique, morale, intellectuelle, sociale et esthétique ; (iii) préparer l'enfant à poursuivre les études ultérieures ; et (iv) enraceriner davantage l'enfant dans sa culture nationale. Dans le cadre de la réforme de l'enseignement de base en RDC, deux années supplémentaires ont été intégrées après le cycle primaire : la 7<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> années. Ces deux classes font désormais partie de l'enseignement de base et visent à renforcer les acquis fondamentaux de chaque élève. L'objectif est de garantir qu'à l'issue de la 8<sup>e</sup> année, chaque enfant maîtrise les compétences essentielles en lecture, écriture, calcul, sciences, culture générale et citoyenneté. Cette réforme vise à offrir à tous les enfants une base solide pour la vie active ou la poursuite des études secondaires, dans une approche inclusive, équitable et de qualité.

D'après le **RESEN**<sup>5</sup>, la population scolarisable dans la tranche d'âge de 6 à 13 ans est estimée à 17 881 789 enfants en 2022, et devrait atteindre 22 499 248 en 2025 et 32 540 961 en 2030. Cette tranche d'âge représente environ 23 % de la population totale. L'enseignement primaire a enregistré une augmentation significative de ses effectifs, avec 6,8 millions d'élèves supplémen-

taires depuis 2011-2012, représentant 60% des nouveaux élèves scolarisés à tous les niveaux. En termes relatifs, l'accroissement est de 57,5% en huit ans, principalement dû à la croissance démographique (+30%) et à des efforts visant à améliorer la scolarisation.

Les programmes offerts dans le sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle sont assez diversifiés. Ils sont structurés en trois catégories : le programme de rattrapage scolaire du niveau primaire, les programmes d'alphabétisation et les programmes d'apprentissage professionnel. Le programme de rattrapage scolaire du niveau primaire Le rattrapage scolaire a pour objectif de permettre aux enfants n'ayant pas accédé à l'enseignement formel à l'âge d'inscription (6-7ans) et/ou déscolarisés, d'acquérir des compétences et aptitudes du niveau primaire pouvant leur permettre d'accéder au niveau secondaire de l'enseignement formel ou d'embrasser l'apprentissage professionnel. Il a pour cibles les enfants et les adolescents dont l'âge varie entre 9 et 14 ans. La finalité de ce programme est de préparer les apprenants à l'Examen National de Fin d'Études Primaire (ENAFEP). Il est adapté au Programme National de l'Enseignement Primaire (PNEP) sur une durée de 3 ans et répond à une approche condensée regroupant ainsi les trois niveaux (élémentaire, moyen, terminal) de l'enseignement primaire national. Néanmoins, il existe pour le moment un programme de rattrapage scolaire du niveau 4 de l'enseignement de base qui est mis en œuvre à titre expérimental.

#### Quant au programme d'alphabétisation, il en existe plusieurs types :

- **Le programme d'alphabétisation initiale ou traditionnelle**, constitué de l'ensemble d'activités visant l'acquisition des compétences en lecture, écriture et calcul. Ce programme a une durée de 6 à 9 mois et cible les jeunes et les adultes analphabètes ;
- **Le programme d'alphabétisation fonctionnelle**, qui vise en plus de l'acquisition des compétences traditionnelles en lecture, calcul et écriture ; l'acquisition des notions relatives aux métiers exercés selon les besoins des bénéficiaires. Sa durée varie entre 4 mois et 3 ans. Il cible les adultes analphabètes en

<sup>5</sup> Rapport d'État du Système Éducatif National

activité professionnelle. Il est sanctionné par un Certification d'Alphabétisation ;

- **Le programme d'alphabétisation scolaire**, qui a pour finalité de permettre aux jeunes et adolescents hors de l'école qui ont l'âge de 15 ans et plus d'acquérir des compétences et aptitudes du niveau primaire pouvant leur permettre d'embrasser l'apprentissage professionnel des métiers. Sa durée est de 3 ans ;
- **Le programme d'alphabétisation consciente**, développé dans les zones à conflits, dans les milieux des catastrophes naturelles afin de conscientiser les populations marginalisées. La méthode utilisée est le dialogue, le médium étant la langue maternelle des apprenants. Sa durée est d'un mois ou plus. Programmes d'apprentissage professionnel C'est un ensemble d'activités visant à former des jeunes et adolescents (15 ans et plus) aptes à acquérir des compétences professionnelles pouvant leur permettre de travailler dans le secteur tant public que privé ou à leur propre compte entant qu'ouvriers qualifiés et praticiens, sur la base de référentiels de compétences et des modules appropriés. La fin de ces formations est sanctionnée par une attestation (pour celles d'une durée de trois à six mois) ou par un brevet d'aptitudes professionnelles (pour les formations plus longues, d'un à trois ans) délivrés par un jury lorsque le récipiendaire a satisfait aux épreuves.

Le sous-secteur de l'AENF s'inscrit donc dans une logique d'Apprentissage tout au long de la vie qui intègre (ATLV), aux côtés de l'enseignement formel, l'enseignement non-formel mais également informel (ateliers, séminaires, conférences, bibliothèque, barza,...)

Malgré les avancées enregistrées, le système éducatif en RDC continue de faire face à de nombreux défis structurels et à des inégalités persistantes, notamment en matière d'accès à l'éducation et de qualité de l'enseignement. Ces difficultés sont étroitement liées aux conditions socio-économiques précaires de nombreux ménages, pour qui l'éducation est souvent reléguée au second plan. Le coût d'opportunité, direct ou indirect, associé à la scolarisation des enfants constitue un frein important, poussant certaines familles à privilégier des solutions de survie à court terme au détri-

ment de l'investissement éducatif. Ce qui affecte l'accès et la réussite scolaire des élèves.

**Voici les principales observations :**

- **Retards scolaires et abandon précoce** : Les entrées tardives et les redoublements à tous les niveaux contribuent à une réduction progressive de la proportion des enfants qui fréquentent l'école normalement pour leur âge. En effet, à la fin de l'éducation de base, 26,6% des élèves ont deux années de retard ou plus.
- **Faible taux de rétention scolaire** : bien que la majorité des enfants commencent leur scolarité, celle-ci reste souvent très courte. À 13 ans, seulement 60 % des enfants sont toujours inscrits à l'école, et une grande proportion abandonne avant de terminer le cycle primaire.
- **Inadéquation entre l'âge et le niveau scolaire** : À 13 ans, de nombreux élèves sont scolarisés à des niveaux qui ne correspondent pas à leur âge, souvent de la 5ème année primaire à la 1ère année secondaire. Ce décalage résulte d'une scolarisation incomplète, accompagnée d'une baisse de la qualité de l'éducation à mesure que l'élève progresse.
- **Disparités de genre** : Les différences de scolarisation entre filles et garçons sont faibles en début de cycle primaire, mais elles se creusent avec l'âge. À 13 ans, le taux de scolarisation des filles est inférieur de 10 points à celui des garçons, et cet écart continue de se creuser avec l'âge. Les filles sont souvent confrontées à des défis socio-économiques supplémentaires, ce qui les empêche de continuer leur éducation.
- **Disparités géographiques et régionales** : Il existe des disparités importantes entre les provinces, avec des taux de redoublement variant de 6,4% à Kinshasa à 26,2% au Haut-Uele. Ces disparités sont souvent liées à des conditions économiques et nutritionnelles inégales.
- **Faiblesses dans les compétences de base** : Les résultats du PASEC9 2020 montrent que 81,1 % des élèves sont en dessous du seuil des compétences en mathématiques et 72,9 % en lecture. La malnutrition est un facteur clé contribuant à ces résultats faibles, car elle affecte les capacités cognitives et la concentration des élèves.

Cependant, d'après le Rapport continental sur le coût de la faim en Afrique (COHA), qui analyse l'impact socio-économique de la sous-nutrition infantile dans 21 États membres de l'Union africaine, dont la RDC, les enfants présentant un retard de croissance sont exposés à un risque accru de redoublement ou d'abandon scolaire. Ces redoublements entraînent des coûts supplémentaires significatifs, tant pour les familles que pour le système éducatif dans son ensemble.

Face à ces défis éducatifs liés à des problématiques d'alimentation et de nutrition, il est in-

dispensable de mettre en place un programme d'alimentation scolaire à grande échelle. Un tel programme n'est pas seulement une mesure de soutien nutritionnel, mais aussi un levier clé pour améliorer l'accès à l'éducation, réduire l'abandon scolaire et garantir l'égalité des chances pour tous les enfants, particulièrement dans les zones vulnérables et marginalisées. En contribuant à la réduction des inégalités de genre, à l'amélioration des performances scolaires et à la poursuite de la scolarité, l'alimentation scolaire devient un pilier essentiel pour un développement éducatif durable et inclusif en République Démocratique du Congo.

## ÉVALUATION DE L'IMPACT À LONG TERME D'UN PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE

**Les analyses menées dans plusieurs pays ont permis de démontrer les effets positifs à court, moyen et long terme de l'alimentation scolaire sur divers domaines. Ces impacts sont particulièrement notables dans les secteurs suivants :**

- **Impact sur la protection sociale :** L'alimentation scolaire a un effet direct sur la protection sociale, en agissant comme un transfert de ressources vers les familles bénéficiaires. Les repas scolaires représentent souvent 10 à 20 % des revenus d'un ménage par enfant, et ce pourcentage varie selon la valeur du transfert et les dépenses consacrées à l'alimentation. Cet impact est particulièrement significatif dans les familles ayant plusieurs enfants participant au programme, car cela génère une économie substantielle sur le budget familial.
- **Impact sur la scolarisation :** Une étude réalisée par le PAM dans 32 pays, avec un groupe témoin et une durée variable du programme, a montré que l'alimentation scolaire favorise la scolarisation des enfants. Les résultats ont révélé une augmentation de 28 % de la scolarisation des filles et de 22 % pour les garçons dans la plupart des pays étudiés. Au-delà de la première année, les taux de scolarisation ont continué à évoluer positivement, en fonction du type de programme mis en place.
- **Impact sur le développement cognitif des enfants :** L'alimentation scolaire contribue directement à la réduction de la faim à court terme, ce qui a un effet positif sur la concentration et les résultats scolaires des enfants. Des tests menés dans plusieurs pays ont montré une amélioration des résultats dans les matières enseignées, grâce à une meilleure nutrition et à la réduction de l'absentéisme dû à la malnutrition.
- **Impact intergénérationnel :** L'alimentation scolaire a également des effets à long terme sur les générations futures. Les enfants les plus jeunes bénéficient d'avantages en termes de développement physique et cognitif, ce qui impacte leur santé et leur bien-être à long terme. Par exemple, une étude a montré que chaque année supplémentaire de scolarisation de la mère diminue de 4 à 5 % les chances que son enfant souffre de retard de croissance, contribuant ainsi à un développement plus sain et à des conditions de vie améliorées pour la génération suivante.
- **Analyse coût-bénéfice de l'alimentation scolaire :** Une étude coût-bénéfice réalisée par la Harvard School of Public Health dans une quinzaine de pays a révélé que 1 \$ investi dans l'alimentation scolaire génère un retour de 15 à 20 \$. Ces retombées sont observées dans plusieurs secteurs dont l'éducation, par le biais du développement du capital humain ; l'économie locale grâce aux achats locaux de produits alimentaires et à la création d'emplois dans les communautés et enfin la protection sociale en raison du transfert substantiel de ressources aux ménages, ce qui renforce la sécurité économique des familles.

- **L'importance des 8 000 premiers jours :** Au-delà des 1000 premiers jours de vie, qui sont souvent mis en avant, il est désormais crucial de se concentrer sur les 8 000 premiers jours (c'est-à-dire les 8 premières années). Cette période est déterminante pour le développement physique et affectif des enfants. Un régime alimentaire adéquat et une bonne santé sont essentiels pour soutenir ce développement.
- **Anémie ferriprive et ses conséquences cognitives :** il est estimé qu'environ 300 millions d'écoliers souffrent d'anémie ferriprive, une carence en fer qui entraîne une perte de près de six points de QI par enfant. L'alimentation scolaire peut contribuer à réduire cette carence et à améliorer les capacités cognitives et scolaires des enfants.
- L'impact sur l'égalité entre les sexes : Toutes les mesures prises dans ces domaines contribuent également à l'équité entre les sexes. En fournissant un accès équitable à la nutrition et à l'éducation, l'alimentation scolaire réduit les inégalités de genre, notamment en soutenant la scolarisation des filles dans des contextes souvent marqués par des disparités importantes.

### Les initiatives existantes en matière d'alimentation scolaire

Au niveau mondial, plusieurs pays ont développé des initiatives d'alimentation scolaire, qui varient en fonction de l'expansion du programme, de l'engagement des gouvernements, de l'implication des communautés locales, ainsi que d'autres interventions complémentaires liées à la santé, la nutrition, et l'appropriation des cantines scolaires.

#### Voici quelques exemples d'initiatives notables :

- **République Démocratique du Congo (RDC) :** Bien que la RDC ne dispose pas encore d'une stratégie nationale d'alimentation scolaire, un programme d'alimentation scolaire est mis en œuvre en partenariat avec les partenaires techniques et financiers ainsi que le gouvernement. L'initiative SABER, qui adopte une approche systémique pour de meilleurs résultats éducatifs, a permis de positionner la RDC par rapport aux cinq normes de viabilité du programme. Cette analyse a révélé des points

forts ainsi que des domaines nécessitant des améliorations pour garantir l'efficacité et la pérennité du programme. Dans le cadre de HGSF, des jardins potagers scolaires et des champs communautaires sont mis en œuvre dans toutes les écoles/entres à cantines. En outre, un modèle de cantine est piloté à travers un circuit ferme locale - école. En effet, les écoles sont ravitaillées en grande partie par des produits (manioc, légumes, poissons, bananes, gombo) issus de la ferme locale. Le service de préparation et de distribution des aliments est assuré par un traiteur mis en place grâce à un groupement de femmes travaillant pour la ferme, en étroite collaboration avec le comité des parents d'élèves (Copas). Un champ communautaire et un jardin potager sont développés pour la cantine dans le cadre du processus d'autonomisation et de pérennisation.

- **Burundi :** Au Burundi, l'engagement du gouvernement, soutenu par le PAM et la Rockefeller Foundation, permet de fournir de la farine de maïs complète enrichie à 50 % des enfants dans le cadre du programme national d'alimentation scolaire. Dans l'avenir, cette initiative devrait permettre d'étendre l'accès à l'alimentation scolaire à un plus grand nombre d'enfants. La collaboration avec des partenaires internationaux permet également d'utiliser les règles de passation des marchés pour garantir l'approvisionnement scolaire.
- **Togo et Mali :** Ces deux pays se distinguent par l'existence d'une loi nationale sur l'alimentation scolaire, qui formalise les engagements du gouvernement à promouvoir l'alimentation scolaire comme un outil clé de développement éducatif et social.
- **Zambie :** En Zambie, la stratégie nationale d'alimentation scolaire (2020-2024) repose sur la production locale et vise à intégrer les produits locaux dans les cantines scolaires. Cette stratégie a été conçue pour renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition des élèves, et favoriser la croissance économique locale.
- **Écosse :** En Écosse, le gouvernement a mis en place une approche éducative intégrée qui place la santé et le bien-être des élèves au cœur du système scolaire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme national « Curriculum for Excellence » (CfE), qui vise à

développer chez les enfants et les jeunes les connaissances, compétences et attributs nécessaires à leur bien-être physique, mental, émotionnel et social, tant dans l'immédiat qu'à l'avenir. Au sein de ce programme, l'alimentation scolaire joue un rôle central. La loi écossaise sur la promotion de la santé et de la nutrition dans les écoles (2007) impose aux autorités éducatives de veiller à ce que tous les aliments et boissons fournis dans les écoles respectent des normes nutritionnelles strictes. Elle encourage également la promotion des repas scolaires gratuits, en particulier pour les élèves issus de milieux défavorisés, afin de lutter contre les inégalités de santé et d'éducation.

- Le programme « Better Eating, Better Learning » illustre cette approche en intégrant l'éducation alimentaire au sein du curriculum. Il permet aux élèves de comprendre l'origine des aliments, leur production, les choix alimentaires et leur impact sur la santé et l'environnement. Cette initiative vise à établir des habitudes alimentaires saines et à réduire les inégalités en matière de santé, en particulier chez les enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés
- **Inde** : En Inde, en collaboration avec la Fondation Akshaya Patra, un programme a permis de servir des repas de midi à plus de 1,6 million d'enfants dans 13 839 écoles/entres réparties sur 12 États. Ce programme montre l'efficacité de partenariats public-privé pour atteindre un large nombre d'enfants dans des zones défavorisées, en fournissant des repas nutritifs dans les écoles.
- **Niger** : Au Niger, des activités complémentaires sont mises en œuvre pour renforcer les aspects nutritionnels du programme d'alimentation scolaire. Ces initiatives incluent la mise en place de jardins potagers scolaires, de troupeaux scolaires, de moulins à grain, et la communication pour un changement de comportement. Le programme met également un accent particulier sur l'alimentation scolaire basée sur les achats locaux et la scolarisation des filles, contribuant à un développement durable et inclusif.
- **Nigeria** : Le système informel et décentralisé de passation des marchés permet, par exemple, à chaque comité de gestion des établissements scolaires d'acheter les denrées

alimentaires et d'établir les menus en fonction des traditions et des modèles de consommation locaux. De tels procédés sont mieux à même d'utiliser des techniques adaptées aux circonstances, d'encourager une action communautaire coordonnée et de promouvoir des partenariats. Ce programme national d'alimentation scolaire n'est pas une action gouvernementale isolée. Il s'inscrit dans le cadre global du programme d'investissement social pour s'attaquer au problème de la pauvreté et améliorer la santé et l'éducation des enfants ainsi que des autres couches vulnérables.

- **Brésil** : Le programme d'alimentation scolaire brésilien est inscrit dans la constitution du pays et fait partie du programme gouvernemental « Faim zéro ». Touchant près de 37 millions d'enfants chaque année, ce programme est l'un des plus importants au monde. Sa mise en œuvre relève de la compétence d'une institution indépendante, le Fonds national pour le développement de l'éducation (FNDE), créé en 1997 pour prendre en charge le financement des repas scolaires dans chaque municipalité. Devenu automatique en 2001, ce transfert oblige les gouvernements locaux à consacrer au moins 70 % de ces subventions à l'achat de nourriture, si possible auprès de producteurs locaux

Les initiatives d'alimentation scolaire à travers le monde montrent que ces programmes ont un impact positif sur plusieurs aspects du développement des enfants, notamment leur santé, leur bien-être et leur réussite scolaire. En RDC, bien que des progrès aient été réalisés, il est crucial de formaliser et de renforcer la stratégie nationale d'alimentation scolaire, en tirant parti des expériences réussies dans d'autres pays pour améliorer l'accès à l'éducation, réduire les inégalités et renforcer la sécurité alimentaire des élèves. Le développement de ce programme nécessite un engagement fort du gouvernement, en partenariat avec les acteurs locaux et internationaux, afin de garantir son efficacité et sa durabilité à long terme.

## CADRE LÉGAL ET POLITIQUE

Malgré l'absence d'une politique nationale et d'une stratégie spécifique en matière d'alimentation scolaire, l'engagement du gouvernement en faveur de l'alimentation scolaire est inscrit dans plusieurs documents sectoriels et de planification stratégique. Ces documents orientent les actions et les politiques relatives à l'éducation et à la nutrition. Voici les principaux cadres légaux et politiques liés à l'alimentation scolaire :

Les documents stratégiques et de planification :

- **Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2024-2028) :** Ce plan inclut un objectif clé pour développer l'accès à l'éducation et garantir l'équité dans l'enseignement primaire, ce qui est en cohérence avec l'idée d'améliorer l'alimentation scolaire pour soutenir la réussite éducative.
- **Plan National Stratégique Multisectoriel de Nutrition de la RDC (PNSMN 2023-2030) :** Cet axe stratégique met un accent particulier sur la promotion de la nutrition dans le système éducatif et soutient le développement de la recherche et de l'innovation pour améliorer la nutrition des élèves.
- **Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation (SSEF 2016-2025) :** Ce document définit les priorités en matière de politique éducative, incluant la question de l'alimentation scolaire dans le cadre d'une éducation de qualité.
- **Politique de la Protection Sociale Non Contributive :** Bien que ne se concentrant pas exclusivement sur l'alimentation scolaire, cette politique vise à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des familles vulnérables, ce qui inclut l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- **Loi-cadre N° 14/004 du 11 février 2024 de l'Enseignement National :** Cette loi définit le cadre législatif de l'éducation en RDC, garantissant l'accès à l'éducation pour tous, avec des implications directes pour les programmes d'alimentation scolaire.
- **Loi-Cadre N° 086-005 du 22 septembre 1986 :** Ce texte législatif soutient la planifica-

tion de l'éducation et inclut des principes liés à l'alimentation scolaire dans le cadre de l'amélioration de la santé et du bien-être des élèves.

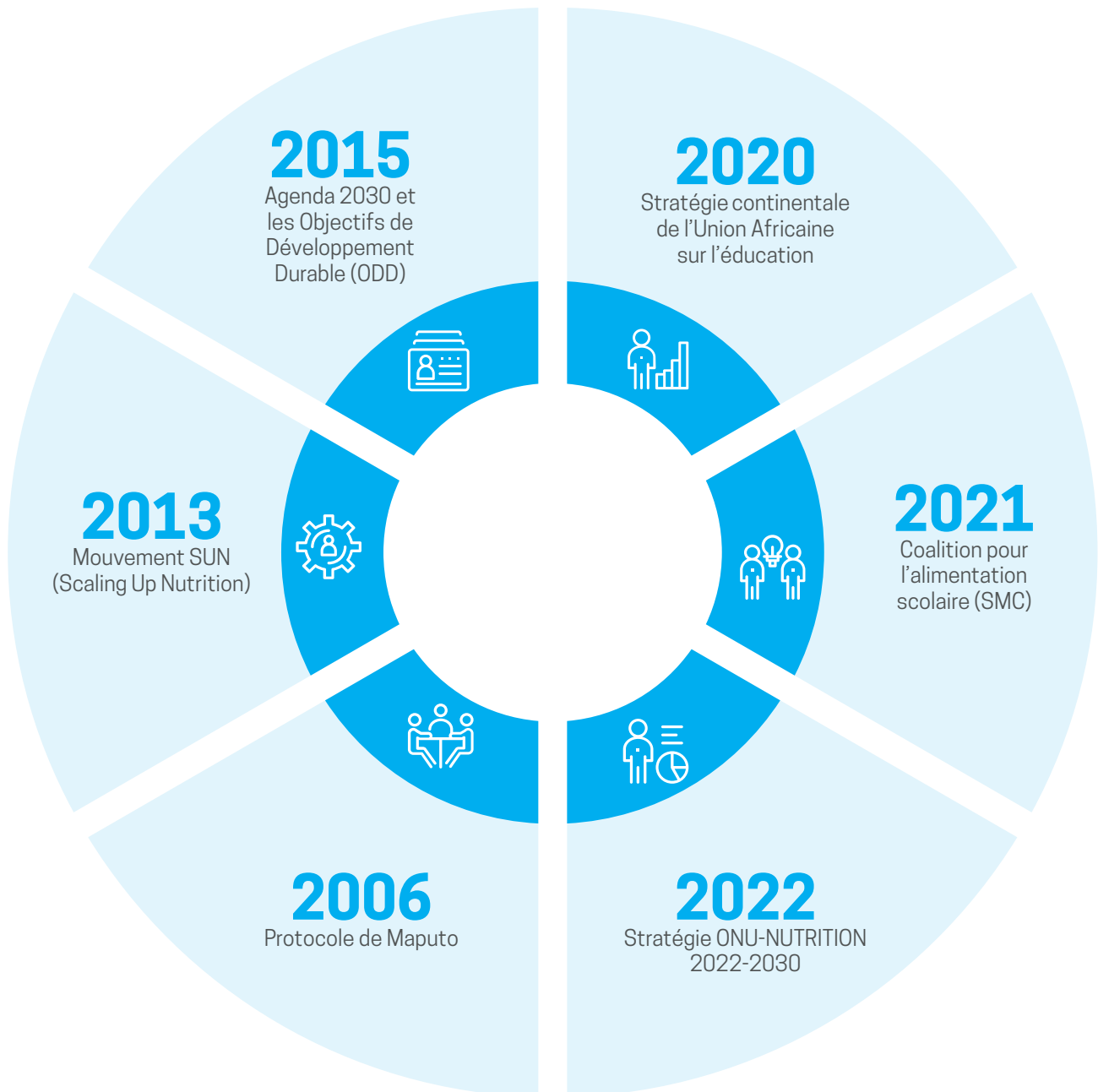
- **Constitution de la République Démocratique du Congo telle que modifiée à ces jours (art. 47) :** La Constitution garantit le droit à la santé et à la sécurité alimentaire, inscrivant ainsi l'alimentation scolaire dans les droits fondamentaux des enfants congolais.
- **Stratégie de Lutte contre la Pauvreté :** Cette stratégie met en lumière la réduction des inégalités socio-économiques, dont l'accès à une nutrition adéquate pour les élèves/apprenants, afin de soutenir leur réussite scolaire et leur développement global.
- **Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) :** Ce programme vise à renforcer la sécurité alimentaire à l'échelle nationale et à améliorer l'accès à une alimentation nutritive, en particulier dans les écoles/entres, pour favoriser une meilleure performance des élèves.

L'engagement du gouvernement est manifeste à travers ces diverses initiatives, mais il demeure nécessaire de formaliser une stratégie nationale d'alimentation scolaire afin d'assurer une mise en œuvre cohérente, efficace et durable des programmes alimentaires au sein des écoles. Le renforcement de la coordination intersectorielle et l'appropriation locale par les communautés éducatives sont des éléments clés pour maximiser l'impact de ces politiques sur le développement scolaire et la santé des enfants en RDC.

### Identification des engagements gouvernementaux et des partenariats existants

Dans le cadre de ses efforts pour renforcer l'éducation, la santé et la nutrition, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a pris plusieurs engagements et a adhéré à des cadres juridiques internationaux visant à améliorer le développement du capital humain et à promouvoir l'alimentation scolaire. Ces engagements témoignent de la volonté de la RDC de relever les défis nutritionnels et éducatifs auxquels elle est confrontée. Le schéma ci-dessous illustre les instances auxquelles le pays a adhéré de 2013 à ce jour.

Figure 2 : Engagements gouvernementaux à ce jour



### Objectif global du programme

L'objectif global du programme d'alimentation en RDC vise à :

- Augmenter les taux de scolarisation et de rétention scolaire.
- Améliorer la nutrition et la santé des élèves.
- Renforcer les systèmes alimentaires locaux.
- Réduire les inégalités de genre et les disparités sociales en milieu scolaire.

# Diagnostic et analyse



## CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

**Les parties prenantes à l'élaboration de la stratégie nationale d'alimentation scolaire incluent les acteurs déjà engagés dans sa mise en œuvre :** le Gouvernement par le biais des ministères impliqués en la matière, les donateurs, les partenaires techniques et financiers, les ONG, le secteur privé, les enseignants, les éducateurs sociaux/ formateurs, les inspecteurs, les communautés, les collectivités locales et les apprenants. Cette stratégie vise à renforcer leurs rôles afin d'assurer une meilleure durabilité.

**Le Gouvernement :** Le gouvernement est le principal acteur de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alimentation scolaire. Il définit les orientations, mobilise les ressources et assure le suivi du programme. Il garantit la pertinence de la stratégie pour le pays, en veillant à sa durabilité et à son efficacité. L'engagement du gouvernement, sa capacité à mobiliser les ressources, à coordonner les acteurs et à superviser les actions sont essentiels à la réussite du programme. Plusieurs ministères et institutions sont impliqués dans le processus.

Tableau 1 : Entités gouvernementales et leurs rôles

Présidence de la République et Primature	Engage la République et assure par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et des Institutions
Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté	Leadership dans le domaine de l'éducation
Ministère du Plan et de la Coordination de l'aide au Développement	Coordination de l'aide et élaboration des politiques
Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale	Aspects de santé, hygiène et nutrition
Ministère du Développement Rural	Infrastructures rurales
Ministère de l'Agriculture	Sécurité alimentaire et réseaux de petits producteurs
Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale	En charge d'Alphabétisation et Education Non Formelle
Ministère de la Pêche et de l'Élevage	Production animale, halieutique et santé animale
Ministère du Budget	Disponibilisation des fonds alloués
Ministère des Finances	Mobilisation des ressources
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Gestion des provinces
Ministère du Genre, Famille et Enfant	Prise en compte des spécificités liées au genre

**Partenaires techniques et financiers :** Les PTFs jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire. Ils collaborent avec le gouvernement pour apporter un appui technique ou financier dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Au sein de leur groupe de concertation, ils assurent la coordination pour garantir que l'alimentation scolaire soit suffisamment prise en compte et prise en charge

dans le cadre de l'appui global apporté. Ils participent également à la mobilisation des ressources financières nécessaires.

**Le Secteur privé :** Le secteur privé peut jouer un rôle complémentaire et stratégique dans la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire. En collaboration avec le gouvernement, il peut apporter un appui technique, financier ou

logistique, notamment à travers des initiatives de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou des investissements à impact social. Au sein d'un cadre de concertation élargi, les entreprises peuvent contribuer à la mobilisation de ressources additionnelles, proposer des solutions innovantes pour les chaînes d'approvisionnement, la conservation ou la distribution des repas, et participer à des projets pilotes dans les écoles. Leur engagement permettrait de renforcer la durabilité des programmes, tout en assurant une meilleure implication des acteurs économiques nationaux dans la réussite du programme d'alimentation scolaire.

**Les organisations non gouvernementales :**

Elles participent à la conception des programmes alimentaires en fonction des besoins locaux et des ressources disponibles, recherchent des financements, des dons en nature et établissent des partenariats pour soutenir les initiatives alimentaires. Elles appuient directement la distribution des repas ou des ressources alimentaires, en veillant à ce que les bénéficiaires soient atteints de manière efficace. De plus, elles assurent le suivi de l'impact des programmes, collectent des données et évaluent régulièrement l'efficacité des interventions. Enfin, elles œuvrent à mobiliser les communautés pour renforcer leurs compétences et les infrastructures locales, afin de garantir une gestion autonome à long terme.

**Le comité de gestion scolaire (COGES) :** Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du programme d'alimentation scolaire au niveau de l'école. Il assure le suivi de la qualité des repas, contrôle l'utilisation des ressources et aide à la logistique, notamment pour le transport et le stockage des vivres. Enfin, il collabore avec les autorités locales pour garantir une mise en œuvre fluide et réponds aux besoins spécifiques de la communauté.

**Les enseignants et/ou éducateurs sociaux :**

Les enseignants participent à la gestion du programme d'alimentation scolaire en collaboration avec le comité de gestion scolaire. Ils assurent le suivi, le comptage et la maîtrise des effectifs, le suivi de la fourniture des repas, ainsi que le renseignement des outils de gestion et de suivi. De plus, ils veillent à ce que toutes les activités menées dans l'environnement scolaire soient en alignement et en complémentarité avec les contenus pédagogiques.

**La communauté :**

La communauté joue un rôle clé dans la réussite du programme d'alimentation scolaire. Elle soutient le programme en participant à sa gestion, à la préparation des repas et à la mise à disposition des cuisinières. Elle sensibilise les parents et les élèves à l'importance de l'alimentation scolaire et veille à ce que toutes les parties prenantes apportent leur soutien au programme. Elle contribue également à la mobilisation des ressources et au soutien des activités menées au niveau communautaire pour garantir la pérennité des actions liées à l'alimentation scolaire.

**La société civile :**

En tant qu'acteur de proximité, elle joue un rôle central dans la gestion du programme d'alimentation scolaire, en sensibilisant les communautés et les décideurs à son importance et en défendant des politiques alimentaires durables. Elle participe activement au suivi et à l'évaluation des programmes, garantissant la transparence et l'efficacité des ressources à travers un contrôle social. À travers des ONG et des associations locales, elle mobilise les communautés pour la gestion des cantines, la préparation des repas et le stockage des vivres, tout en renforçant les compétences des acteurs locaux par des formations. Elle facilite également la médiation en cas de conflits entre parties prenantes et participe à la collecte de fonds pour soutenir le programme.

## ANALYSE DES RESSOURCES DISPONIBLES

### Capacités institutionnelles

Les capacités institutionnelles nécessaires à la gestion du programme d'alimentation scolaire sont en place, soutenues par une vision claire du Président de la République et un engagement fort du ministère de l'Éducation Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté (EDU-NC). Ce dernier porte cette initiative avec la participation active de toutes les parties prenantes. Une administration dédiée existe pour suivre et mettre en œuvre le programme, bien que des renforcements soient nécessaires pour garantir une gestion plus efficace à tous les niveaux, de la gouvernance centrale à la gestion décentralisée.

- **Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté (EDU-NC) :** C'est le ministère responsable de la mise en œuvre principale du programme. Il dispose d'une direction qui coordonne les activités au niveau national. Toutefois, il est nécessaire de formaliser cette direction pour en améliorer l'efficacité. Au niveau des provinces, les représentants de la Direction de l'Éducation à la Vie Courante (DEVIC), doivent être renforcés afin de garantir une mise en œuvre efficace à l'échelle locale.
- **Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale :** Ce ministère dispose des structures nécessaires à la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire. On peut citer le PRONANUT et le Programme National de Santé Scolaire et Universitaire, qui jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et la santé nutritionnelle des élèves. Ces programmes collaboreront étroitement avec l'EDU-NC pour garantir la qualité nutritionnelle des repas scolaires ainsi que leur conformité avec les normes de santé et d'hygiène.
- **Conseil National Multisectoriel de la Protection Sociale (CNMPS) :** Le CNMPS pilote la politique de protection sociale, avec une approche multisectorielle. Il inclut des représentants des ministères sectoriels, des mouvements sociaux et des familles de bénéficiaires, garantissant ainsi une vision holistique et inclusive du programme.
- **Programme National d'Appui à la Protection Sociale (PNPS) :** Le PNPS, en tant que secrétariat technique du CNMPS, joue un rôle crucial dans la coordination des activités liées à l'alimentation scolaire, en préparant les rapports, dossiers techniques et en organisant les rencontres nécessaires. Toutefois, il a besoin de ressources humaines qualifiées pour mener à bien ses missions.
- **Direction de l'Éducation à la Vie Courante (Ministère de l'Éducation) :** Bien que cette direction puisse assurer le suivi des dossiers relatifs aux cantines scolaires, elle manque d'un personnel totalement dédié à cette tâche, ce qui limite parfois son efficacité. Il est impératif que la Direction de la Vie Courante puisse mobiliser ses ressources humaines et logistiques pour assurer la bonne exécution du programme à tous les niveaux.
- **Provinces Éducationnelles :** Les provinces éducatives jouent un rôle clé dans la mise en œuvre décentralisée des programmes d'alimentation scolaire. Leur efficacité dépend de leur capacité à coordonner et superviser les actions des différents partenaires locaux, mais cela peut être limité par un manque de ressources humaines et matérielles dans certaines provinces.
- **Les acteurs locaux :** Les comités des parents d'élèves (COPA) ainsi que les comités de gestion scolaire (COGES) sont responsables de la gestion quotidienne des cantines dans chaque école, notamment de la distribution des repas et du suivi des effectifs scolaires. Leur rôle est fondamental pour assurer le bon fonctionnement du programme à l'échelle locale.
- **Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale (AS. AH.SN) :** Ce ministère est co-responsable de la mise en œuvre principale du programme d'alimentation scolaire. Il dispose d'une Direction Générale de l'Éducation Non Formelle (DGENF) qui coordonne les activités au niveau national. Au niveau des provinces, les Divisions Provinciales des Affaires Sociales (DIVAS) supervisent les activités par le biais des bureaux de l'AENF (B-AENF). Les Centres de Promotion Sociale (CPS) mettent en œuvre les offres éducatives déclinées ci-haut.

## Évaluation des besoins de formation

Pour garantir le succès d'un programme d'alimentation scolaire, il est essentiel de se concentrer sur l'amélioration des structures institutionnelles, le renforcement des capacités logistiques et l'instauration d'un suivi rigoureux. Le diagnostic réalisé à travers l'analyse SABER a permis de définir une approche stratégique, fondée sur une évaluation approfondie des besoins et des ressources disponibles. Cette analyse a servi de base pour proposer une solution complète visant à optimiser l'alimentation scolaire, tout en assurant la durabilité et l'inclusivité du programme.

- **Formation au niveau national :** Au niveau national, il est crucial de former les différents acteurs impliqués dans l'alimentation scolaire, notamment les responsables ministériels, les gestionnaires de programme et les équipes chargées de la mise en œuvre des programmes d'alimentation scolaire. La formation doit couvrir la gestion stratégique des ressources, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'alimentation scolaire, ainsi que l'amélioration des capacités logistiques et la gestion des stocks alimentaires.
- **Formation au niveau provincial :** Au niveau provincial, la formation doit concerner les représentants provinciaux de l'éducation (PROVED, SOUS-PROVED, DINACOPE, animateurs des antennes DEVC, DIVAS, B-AENF) ainsi que les autres secteurs intervenant directement dans la gestion de l'alimentation scolaire. Ces acteurs doivent être formés sur les aspects techniques et logistiques du programme, la surveillance et le suivi des normes de qualité et des pratiques nutritionnelles, ainsi que sur la sensibilisation et l'engagement des communautés locales.
- **Formation au niveau local :** Au niveau local, il est important de former les responsables des sous-divisions, les B-AENF (Alphabétisation et Education Non Formelle), les directeurs des CPS (Centre de Promotion Sociale), des Centres de Rattrapages Scolaires (CRS), les enseignants et/ou éducateurs sociaux, et les autres acteurs locaux impliqués dans la gestion des cantines scolaires. Ces formations doivent se concentrer sur la gestion quotidienne des cantines scolaires, le respect des normes d'hygiène, de sécurité alimentaire et

des pratiques nutritionnelles, le suivi des effectifs d'élèves, la gestion des repas et l'organisation des achats locaux.

Enfin, le succès du programme d'alimentation scolaire dépend surtout de la formation continue des acteurs à tous les niveaux, ainsi que de la mise en place d'un cadre institutionnel, logistique et législatif solide. Le renforcement des capacités, à travers des formations ciblées, et l'élaboration de stratégies adaptées sont des actions stratégiques pour assurer la durabilité et l'efficacité du programme.

## Ressources financières et humaines

### Les ressources financières

La situation budgétaire actuelle en RDC montre des avancées, mais aussi des obstacles importants, notamment en matière de décentralisation et d'allocation des fonds. Des lignes budgétaires dédiées à l'alimentation scolaire ont été établies au niveau du ministère de l'Éducation Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté. Toutefois, il est nécessaire de trouver un mécanisme pour une meilleure gestion des ressources financières locales, ce qui constitue une mesure essentielle pour une mise en œuvre efficace du programme d'alimentation scolaire. Parallèlement, la recherche de partenaires extérieurs et une augmentation continue des investissements dans le secteur éducatif peuvent contribuer à renforcer la capacité financière du programme :

- **Décentralisation et transfert des ressources :** La RDC est en processus de décentralisation, mais les transferts de ressources et de charges vers les entités locales ne sont pas encore effectifs. Il convient de noter que, les écoles n'étant pas encore suffisamment équipées pour recevoir et gérer ces ressources de manière optimale, cela nécessite un renforcement des capacités spécifiques dans ce domaine.
- **Absence de lignes budgétaires dédiées pour certains secteurs :** D'autres secteurs liés à l'alimentation scolaire (Nutrition, WASH, Agriculture, Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale, etc), ne disposent pas encore de lignes budgétaires spécifiques pour contribuer à l'alimentation scolaire, ce qui complique une gestion globale des ressources et l'allocation des fonds nécessaires.

## Les ressources humaines

Les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour

couvrir l'ensemble des besoins du programme. L'évaluation et le renforcement des capacités humaines sont essentiels pour garantir une gestion efficace et durable.

## INFRASTRUCTURE LOGISTIQUE ET SCOLAIRE

Très peu d'écoles disposent d'infrastructures dédiées à la mise en place des cantines scolaires. Pour garantir une mise en œuvre optimale, il est donc important de prendre en compte ces aspects dans la gestion des infrastructures scolaires.

### Les principaux défis sont les suivants :

- **Réfectoires et cuisines insuffisants :** Moins de 1% d'écoles disposent de cuisines, et 0 % ont des réfectoires adéquats pour la gestion des repas scolaires. La plupart d'écoles ne possèdent pas d'infrastructures dédiées à la préparation et à la consommation des repas dans des conditions hygiéniques et sûres.
- **Manque d'installations pour la gestion de l'hygiène :** Les points d'eau sont peu nombreux et souvent inadaptés. De nombreuses écoles manquent de dispositifs de lavage des mains et d'autres installations sanitaires nécessaires pour garantir une bonne hygiène, ce qui est essentiel dans la gestion des cantines scolaires.
- **Gestion des déchets non optimale :** La plupart des écoles ne disposent pas des matériels appropriés pour la gestion des déchets. Il n'existe pas de système de gestion des déchets alimentaires ni d'installations pour leur élimination correcte, ce qui peut poser un risque pour la santé publique.

Conscientes de ces limites, des réflexions sont actuellement menées au sein du ministère de l'Éducation Nationale et de Nouvelle Citoyenneté, à travers la Direction des infrastructures scolaires, en vue de la révision des normes actuelles de construction des écoles. L'objectif est d'intégrer, dans les nouvelles normes, des exigences spécifiques liées à la mise en place des cantines scolaires. Cette démarche vise à garantir que les futures constructions scolaires soient mieux adaptées aux réalités nutritionnelles, sanitaires et logistiques du programme d'alimentation scolaire.

### Identification de certains défis

En République Démocratique du Congo, les pratiques alimentaires et les préférences culturelles varient considérablement selon les zones géographiques, ce qui est essentiel à prendre en compte pour garantir l'acceptabilité du programme d'alimentation scolaire. Pour satisfaire les attentes des élèves ou des apprenants, il est donc indispensable d'adapter les menus aux particularités locales, en tenant compte des aliments disponibles.

#### Analyse de pratiques culturelles :

- **Aliments de base locaux :** Le riz, le manioc, le maïs, les haricots, le plantain, ainsi que divers légumes et racines, sont couramment consommés et doivent être intégrés dans les repas scolaires pour répondre aux besoins nutritionnels tout en respectant les préférences locales.
- **Préférences régionales :** Dans les zones rurales, le manioc est un aliment de base, tandis qu'en ville, le riz et les légumes frais sont plus populaires. Le poisson séché est largement consommé dans les régions proches des lacs et des rivières.
- **Tabous et restrictions alimentaires :** Les tabous et restrictions alimentaires sont profondément ancrés dans les traditions culturelles et les croyances religieuses. Certaines pratiques alimentaires sont régies par des normes sociales, comme l'interdiction de consommer des animaux jugés impurs ou sacrés, tels que certains types de poissons ou de viandes. De plus, ces restrictions peuvent varier selon les ethnies et les régions, influençant ainsi les choix alimentaires et les habitudes culinaires. Ces tabous ne se contentent pas d'affecter l'alimentation individuelle, mais jouent également un rôle crucial dans les dynamiques sociales et les rituels communau-



taires, renforçant les identités culturelles au sein du pays.

- **Importance de l'alimentation communautaire :** La pratique de partager des repas est courante, et dans le cadre scolaire, il est essentiel de promouvoir cette notion de partage et de solidarité à travers l'alimentation scolaire.

### Problèmes de logistique, approvisionnement et financement :

**La mise en place d'un programme d'alimentation scolaire doit prendre en compte plusieurs défis liés à la logistique, l'approvisionnement et le financement :**

- **Logistique et accès aux zones rurales :** Le transport des aliments vers les zones rurales et éloignées représente un défi majeur en raison de l'état souvent précaire des routes et des infrastructures. Cela peut entraîner des coûts élevés et des retards dans l'approvisionnement, affectant ainsi la qualité des repas fournis aux élèves.
- **Approvisionnement en produits locaux :** La RDC dispose d'une agriculture riche, mais les chaînes d'approvisionnement locales peuvent être fragiles. L'approvisionnement en produits frais ou transformés pour les cantines scolaires peut être irrégulier, en particulier dans les régions éloignées. De plus, les fluctuations des prix des produits agricoles, dues à des facteurs climatiques ou politiques, rendent la planification des coûts difficile.
- **Financement insuffisant :** Le financement des cantines scolaires dépend souvent du gouvernement, des donateurs internationaux et d'autres partenaires. Le manque de ressources financières stables constitue un obstacle majeur à la durabilité du programme. L'allocation insuffisante de fonds pour la construction d'infrastructures adéquates, la formation du personnel et l'achat d'équipements appropriés peut limiter l'efficacité du programme.

# Définition de la Stratégie

## VISION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### Vision

Faisant référence au plan quinquennal du Ministère de l'Education Nationale, la vision de cette stratégie est que d'ici 2029, tous les élèves/apprenants, filles et garçons, inscrits dans les écoles et centres d'apprentissage du pays, bénéficient quotidiennement d'un repas scolaire sain, nutritif et adapté, issu de la production locale, en lien avec les petits producteurs, et intégré à un programme d'éducation nutritionnelle de qualité, contribuant à leur bien-être, leur réussite scolaire et au développement durable des communautés.

### Mission

Le Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté, les autres Ministères sectorielles, les institutions au niveau des Provinces et d'autres parties prenantes pertinentes collaboreront étroitement pour mettre en œuvre un Programme National d'Alimentation Scolaire basée sur la production locale couvrant l'ensemble du pays et de bonne qualité.

Cela met l'accent sur trois aspects :

- La responsabilité partagée à tous les niveaux de Gouvernement et des institutions provinciales sous le lead du Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ;
- L'orientation vers les résultats, où l'universalité et la bonne qualité de l'alimentation scolaire ne sont pas remises en question ;
- La priorisation des partenariats entre toutes les parties prenantes : Gouvernement, partenaires et parties prenantes non gouvernementaux, partenaires externes de développement, le secteur privé, la société civile et les communautés.

### Objectif stratégique

L'objectif global du programme d'alimentation scolaire en RDC est d'améliorer les taux de scolarisation et de rétention scolaire, de promouvoir la nutrition et la santé des élèves et de renforcer le développement de l'agriculture locale.

#### Les objectifs spécifiques du programme sont :

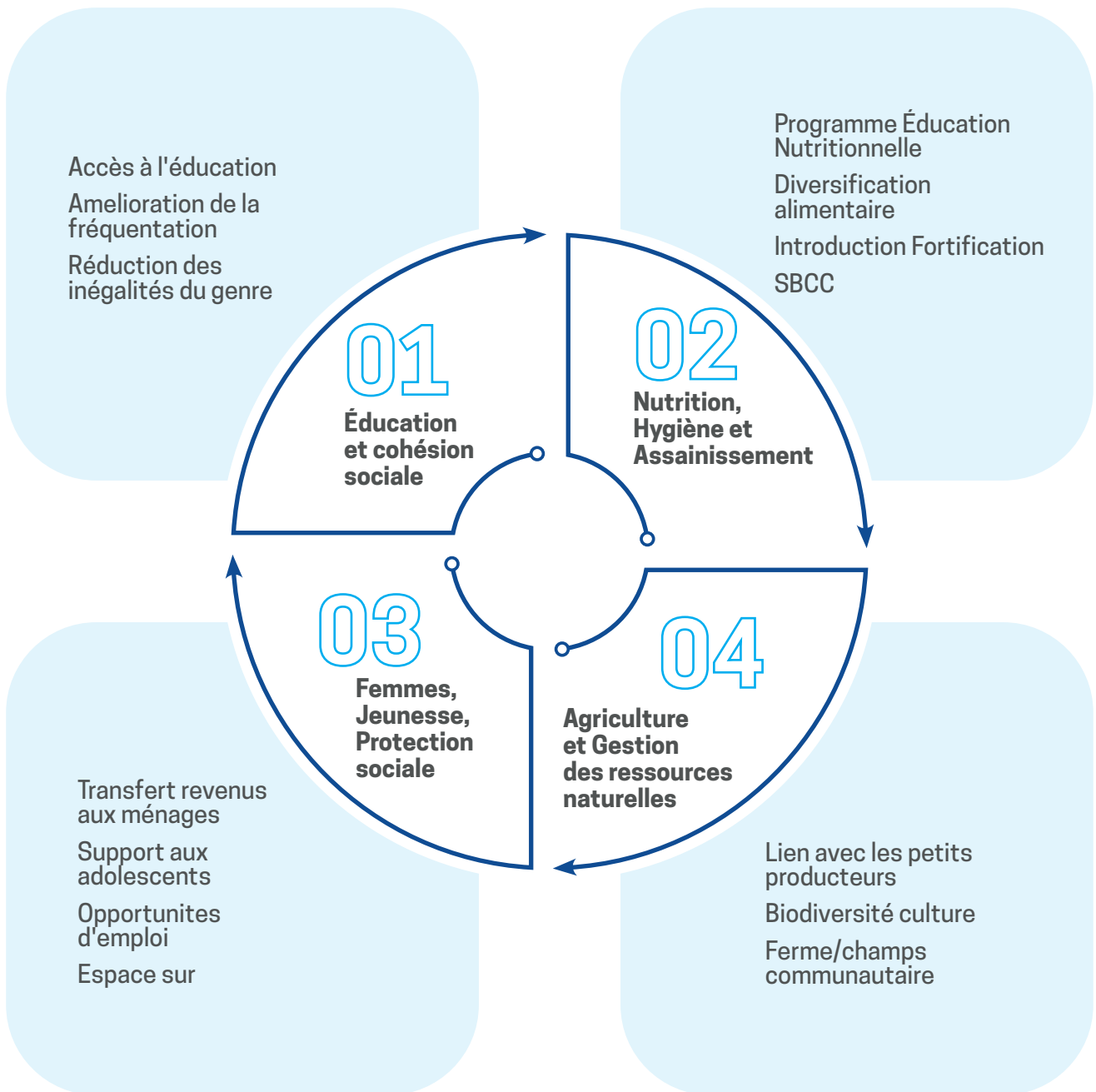
- Augmenter l'accès, la fréquentation et la rétention scolaire
- Réduire les inégalités d'accès à l'éducation liées au genre et aux conditions socio-culturelles, particulièrement en milieu rural
- Améliorer la nutrition, la santé et le bien-être des élèves
- Promouvoir l'éducation nutritionnelle et renforcer les compétences des élèves en matière de nutrition, tout en favorisant le changement de comportements en matière de santé (SBCC).
- Soutenir la production locale et les circuits de distribution alimentaires durables
- Renforcer la coordination multisectorielle dans le cadre de l'alimentation scolaire

### Théorie de changement : Figure 3

## PRINCIPE D'INTÉGRATION

Sous cette stratégie, les activités des cantines scolaires seront articulées en complément et s'aligneront avec les activités d'apprentissage pour faire de l'école un centre de développement local.

Figure 3 : Principe d'intégration des activités autour de l'alimentation scolaire



## COMPOSANTES PRINCIPALES DE LA STRATÉGIE

### Ciblage et priorisation

L'universalité du programme est un objectif à atteindre à moyen terme. Il est donc nécessaire de procéder à un ciblage des zones d'intervention prioritaires pour en maximiser l'impact, en tenant compte des ressources disponibles. Ainsi, le programme visera à intervenir en priorité dans

les zones les plus vulnérables, en se concentrant sur les besoins alimentaires et éducatifs spécifiques des populations cibles. Dans les zones affectées par des crises (conflits, catastrophes naturelles, épidémies ou camps de déplacés), l'objectif du programme est double : d'une part,

il vise à répondre aux besoins éducatifs immédiats, garantissant la continuité des apprentissages dans des conditions instables, et d'autre part, il répond à un besoin nutritionnel urgent pour soutenir la santé et le bien-être des enfants, en particulier dans des environnements où l'accès à des aliments sains et suffisants est limité.

Le tableau ci-dessous définit les critères de ciblage avec des indicateurs en fonction des niveaux d'intervention. Il y a deux niveaux de ciblage : premièrement, cibler les zones d'intervention, puis, à l'intérieur de ces zones, cibler les écoles/entres qui recevront l'intervention.

Tableau 2 : Critères de ciblage des provinces et écoles

	Critères de ciblage	Indicateurs
<b>CIBLAGES DE PROVINCES</b>	Insécurité et vulnérabilité alimentaire	Récurrence de l'insécurité alimentaire
	Faible taux brut de scolarisation, surtout des filles	Taux Brut de Scolarisation
	Zones à taux fort de malnutrition des enfants	Récurrence de la malnutrition chronique selon l'enquête SMART
	Zones affectées par les chocs et crises	Pourcentage d'écoles non fonctionnelles pour cause d'insécurité
<b>CIBLAGE DES ÉCOLES</b>	Ecole avec un fort taux d'abandon et un faible taux de fréquentation	Taux d'abandon, taux de fréquentation, ration filles - garçons
	Ecole accueillant des déplacés, réfugiées	Pourcentage des enfants déplacés dans la zone
	Faible concentration des structures scolaires	Distance moyenne entre les écoles et les lieux d'habitation
	Zones avec un potentiel de production locale	Indice de Productivité Agricole (IPA)

Dans le cadre du ciblage des provinces, les critères de sélection peuvent être superposés afin de mieux identifier les provinces ou écoles prioritaires pour l'intervention, en fonction de la disponibilité du financement ou de la nature de celui-ci.

Très souvent, le taux de scolarisation, par exemple, est combiné avec la situation d'insécurité alimentaire afin d'améliorer les indicateurs liés à l'éducation. Un financement orienté vers un programme d'urgence cherchera à établir une corrélation entre les zones affectées par des conflits ou des chocs et les autres critères de ciblage à la même échelle.

De même, après avoir ciblé une province, plusieurs critères liés au ciblage des écoles peuvent être utilisés pour identifier celles qui sont les plus dans le besoin.

D'autres critères secondaires peuvent ensuite contribuer au choix des écoles, tels que la disponibilité d'infrastructures adaptées au fonctionnement des cantines, l'existence d'un comité de gestion fonctionnel, etc.

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur les indicateurs de l'éducation et la situation alimentaire, et peut servir de base pour sélectionner les provinces d'intervention. Ainsi, l'estimation du nombre de ménages touchés par l'insécurité alimentaire a été réalisée selon l'approche CARI (Consolidated Approach for Reporting Food Security Indicators – Approche Consolidée de Rapportage des Indicateurs de la Sécurité Alimentaire). Les ménages ont été regroupés en quatre catégories, selon le degré de sévérité de l'insécurité alimentaire : (i) les ménages en sécurité alimentaire, (ii) les ménages en sécurité alimentaire limitée, (iii) les ménages en insécurité alimentaire modérée, et (iv) les ménages en insécurité alimentaire sévère ou grave.

Les provinces présentant un faible taux de scolarisation, mais avec un taux élevé de ménages en phase 3 et 4, peuvent indiquer un besoin d'appui en alimentation scolaire. Il serait judicieux d'analyser cette tendance sur plusieurs années afin de mieux saisir la situation chronique.

Tableau 3 : Principaux indicateurs de l'éducation des provinces versus situation alimentaire

Province	Taux brut de scolarisation				Taux d'admission	% enfant 6-11ans hors école	Population dans la phase 3 et 4 d'insécurité alimentaire	% de la population en phase 3 et 4
	Pré-scolaire	Primaire	CTEB	Secondaire	Primaire			
<b>Kinshasa</b>	9%	73%	46%	51%	55%			
<b>Kongo Central</b>	4%	105%	76%	58%	78%	18%	1 251 448	16
<b>Kwango</b>	4%	98%	72%	64%	123%	32%	677 767	24
<b>Kwilu</b>	12%	120%	83%	74%	115%	22%	1 297 640	18
<b>Mai-ndombe</b>	16%	154%	75%	53%	168%	20%	529 614	21
<b>Équateur</b>	11%	144%	71%	48%	258%	19%	387 324	19
<b>Tshuapa</b>	8%	108%	50%	31%	154%	39%	504 371	24
<b>Mongala</b>	4%	120%	56%	34%	201%	30%	396 715	17
<b>Sud-Ubangi</b>	5%	172%	89%	56%	228%	25%	631 132	19
<b>Nord-Ubangi</b>	10%	137%	84%	47%	194%	23%	349 898	20
<b>Tshopo</b>	5%	140%	83%	47%	210%	16%	685 900	23
<b>Ituri</b>	3%	115%	47%	23%	237%	35%	1 563 113	34
<b>Haut-Uélé</b>	4%	165%	59%	22%	186%	26%	573 272	24
<b>Bas-Uélé</b>	4%	138%	50%	17%	168%	11%	332 632	23
<b>Nord Kivu</b>	2%	92%	46%	31%	178%	19%	3 086 397	33
<b>Sud Kivu</b>	3%	116%	68%	38%	147%	19%	1 590 121	20
<b>Maniema</b>	4%	147%	77%	51%	177%	17%	784 580	24
<b>Kasai Central</b>	7%	110%	60%	44%	206%	27%	1 078 638	28
<b>Kasai</b>	4%	105%	52%	39%	193%	42%	1 483 745	33
<b>Kasai Oriental</b>	1%	63%	30%	21%	119%	22%	893 259	20
<b>Sankuru</b>	8%	120%	77%	60%	128%	13%	474 785	16
<b>Lomami</b>	6%	101%	74%	56%	171%	20%	601 272	17
<b>Haut Katanga</b>	10%	93%	64%	46%	124%	25%	601 272	17
<b>Lualaba</b>	5%	104%	63%	39%	98%	33%	693 326	17
<b>Tanganyika</b>	1%	104%	54%	34%	131%	38%	1 857 391	40
<b>Haut Lomami</b>	4%	99%	60%	42%	151%	20%	724 591	16
<b>Total RDC</b>	6%	107%	60%	43%	139%	22%	25 207 235	17

Source : RESEN RDC 2022, rapport EFSA RDC 2024

## Ration alimentaire

Il est essentiel de définir des rations nutritives adaptées aux besoins des élèves. Ces rations doivent être conçues pour répondre aux besoins nutritionnels spécifiques des enfants en fonction de leur âge, de leur activité physique et de leur état de santé. L'alignement aux normes nationales est obligatoire. Les rations doivent être équilibrées en protéines, glucides, lipides et micronutriments essentiels à leur développement. L'objectif est de répondre à leurs besoins nutritionnels spécifiques afin de favoriser la concentration, la performance scolaire et la santé générale.

Le programme d'alimentation scolaire prévoit de fournir un repas complet et équilibré (céréales, légumineuses, protéines, et 5 fruits et/ou légumes) à tous les enfants bénéficiaires dans les écoles, en respectant les habitudes alimentaires locales. En intégrant les aliments locaux dans les menus, les écoles soutiennent également l'agriculture locale tout en garantissant une alimentation saine et abordable.

Le menu sera conçu en tenant compte de la disponibilité des produits locaux, des habitudes alimentaires locales et des spécificités des zones d'urgence. Le programme veillera également à ce que

les enfants boivent suffisamment d'eau chaque jour pour maintenir une bonne hydratation.

La ration alimentaire sera priorisée en fonction des besoins spécifiques des zones et des problématiques locales, notamment en lien avec les défis nutritionnels identifiés. Par exemple, si une zone est confrontée à des carences nutritionnelles spécifiques, comme un déficit en fer ou en vitamine A, les menus seront ajustés en conséquence.

Le programme prendra également en compte les coûts associés à l'achat des produits alimentaires, afin d'optimiser les ressources disponibles tout en garantissant des repas de qualité. L'aspect lié à la préparation, à la distribution des repas, ainsi qu'aux temps nécessaires pour servir les repas, sera aussi pris en considération pour garantir une gestion efficace du programme.

Tableau 4 : Besoin alimentaire journalier pour un enfant de 10 à 14 ans :

Apport en Energie et micronutriment	Besoin pour un enfant de 10 - 14 ans par jours	Exemple d'aliments
Energie	2210 Kcal	Les céréales (le mil, le sorgho, le maïs, le riz, le blé,) et pain  Les tubercules (la patate douce, l'igname, le manioc, la pomme de terre,) et les plantains,
Protéines	50 g	Les produits animaux : la viande, le poisson, les œufs, le lait, les crustacés  Les produits végétaux : les légumineuses (les arachides, le niébé, les haricots, le poids de terre, le sésame, le soja...)
FAT	42,1g	Les huiles végétales, les avocats, les noix, les grains et le poisson sont
Calcium - fer - iodé	600 mg- 24 mg-140 ug	Lait, poisson
Vitamine A	550ug	Patate douce, carotte, potiron, pissenlit, macédoine de légumes, persil et autres herbes aromatiques, laitue, épinard,
Vitamine B1-B2-B3	0,90 mg- 1,50 mg-14,6 mg	
Vitamine C	25 mg	

Sources : données générées à partir de logiciel NUT VAL

## Conception du menu

Lors de l'élaboration des menus, afin de garantir que les rations respectent les critères nutritionnels, un tableau des rations alimentaires simple et fonctionnel sera mis à disposition des parties prenantes. Ce tableau permettra de suivre les rations quotidiennes et de s'assurer qu'elles sont adaptées aux besoins nutritionnels des élèves, tout en respectant les habitudes alimentaires locales et les contraintes budgétaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'alimentation scolaire endogène, qui prend en compte les spécificités locales, des outils simples, dynamiques et communautaires seront mis à disposition des écoles pour les aider à concevoir des

menus adaptés. Ces outils seront proposés sous différents formats, tels que visuels, numériques ou sous forme de supports de formation, afin de faciliter la compréhension et l'application des critères nutritionnels.

En lien avec la digitalisation, à moyen terme, le programme pourrait utiliser des plateformes telles que School Menu Planner (SMP) PLUS. Il s'agit d'un outil en ligne facile à utiliser, qui repose sur une technologie de pointe pour concevoir des menus nutritifs et économiques adaptés aux ingrédients locaux. Cette application présente plusieurs avantages, tels que l'automatisation de la création des menus, ce qui permet aux écoles de gagner du temps, la réduction des coûts grâce à l'optimi-

sation de l'utilisation des produits locaux, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas en équilibrant les besoins nutritionnels, les budgets et la disponibilité des aliments locaux, ainsi qu'une accessibilité rapide pour concevoir des menus adaptés à chaque situation locale.

Des renforcements des capacités en termes de techniques de cuisson seront nécessaires pour préserver les valeurs nutritionnelles des aliments, ainsi que pour la conservation des aliments sensibles. Un guide de recettes prendra en charge ce besoin en détaillant les différentes recettes et techniques de cuisson pour maintenir les valeurs

nutritives. Il est déjà noté que certains nutriments peuvent être perdus par décomposition chimique ou par infiltration dans l'eau de cuisson.

- Les vitamines B et C sont perdus lorsque les aliments sont bouillis ou trempés dans l'eau et que l'eau est jetée.
- Des nutriments comme la vitamine A sont perdus lorsque des matières grasses sont utilisées pour la cuisson ;
- La perte de nutriments dans les légumes commence dès la préparation et s'accroît pendant la cuisson.

Tableau 5 : exemple de recettes Chikwangu améliorée aux légumes

Aliments	RATION	Energy	Protein	Fat	Calcium	Iron	Iodine	Vit. A	Thiamine	Riboflavin	Niacin	Vit. C
	g/person/day	kcal	g	g	mg	Mg	µg	µg RE	mg	mg	mg NE	mg
Légumineuses	100	335	20,0	1,2	143	8,2	0	0	0,50	0,22	6,2	0
Huile	20	177	0,0	20,0	0	0,0	0	360	0,00	0,00	0,0	0
Sel iodé	3	0	0,0	0,0	0	0,0	180	0	0,00	0,00	0,0	0
Bannane	100	88	1,5	0,1	9	1,4	8	60	0,03	0,03	0,7	9
Manioc	200	320	2,7	0,6	32	0,5	0	15	0,17	0,17	1,7	41
Arrachide	20	113	5,2	9,8	18	0,9	4	0	0,13	0,03	3,2	0
<b>Ration totale</b>	443	1033	29,4	31,7	202	11,1	192	435	0,83	0,45	11,9	50
<b>Besoin de l'enfant</b>	2100	2210	50,0	42,1	600	24	140	550	0,90	1,50	14,6	25
<b>% de besoin couvert</b>		47%	59%	75%	34%	46%	137%	79%	92%	30%	82%	201%

## Typologies de repas

La stratégie prévoit de fournir un repas complet quatre étoiles par jour. Cependant, dans une vision plus large de la mise en œuvre de cette stratégie, qui prend également en compte les situations d'urgence, la modalité d'intervention en termes de repas peut être variée, toujours en concertation avec le gouvernement pour garantir l'harmonisation de l'intervention avec les autres initiatives et plans. Ainsi, il est possible d'opter pour une typologie de repas déterminée en fonction des éléments suivants :

- Les objectifs visés par le programme.

- La valeur nutritive à couvrir par l'intervention.
- Le contexte (urgence, insécurité alimentaire, saisonnalité, etc.).
- Le financement.

D'autres critères secondaires peuvent également justifier le choix du repas, notamment le temps de cuisson et la disponibilité de services minimums pour le bon fonctionnement de la cantine, tels que l'eau et le bois. Une fois qu'une typologie de repas est déterminée, tous les moyens doivent être mis en place pour garantir la prise des repas à l'heure prévue. Les acteurs locaux seront formés sur l'organisation d'une journée à la cantine.

Tableau 6 : Heure de prise de repas en fonction de typologie.

Type de repas	Contexte	Heure de prise de repas
Petit Déjeuner	Distance entre le village et l'école, insécurité alimentaire, lutte contre la faim immédiate le matin	7 h 45 ou pendant la récréation., il couvre environ 20 à 30% de besoin journalier.
Collation- gouter	Urgence (Crise nutritionnelle, chocs) - journée continue	7 h 45 ou pendant la récréation - Pause déjeuner, elle couvre environ 20 à 30 % de besoin de l'enfant.
Déjeuner	Normal/régulier, Insécurité alimentaire, urgence, enfants déplacé, journée continue	Pause déjeuner (modèle privilégié par la stratégie) couvre 40 % de besoin de l'enfant
Petit déjeuner - Déjeuner-Diner	Crise de grande envergure (famine, crise nutritionnelle,) déplacement de la population	Les repas seront répartis en petit déjeuner - déjeuner et le dîner à la descente et vise à couvrir le 80 à 100 % de besoin de l'enfant.

### Paquet minimum pour le fonctionnement d'une école à cantine

Défini comme essentiels pour le fonctionnement d'une école à cantine, ce paquet comprend la dis-

ponibilité des denrées, l'environnement de préparation et le processus de transport. A ce paquet minimum, s'ajoutent évidemment d'autres éléments complémentaires pour assurer le bon fonctionnement des cantines.

Tableau 7 : Paquet minimum pour le fonctionnement d'une école à cantine

Éléments	Description
Infrastructures Scolaires	Espaces dédiés à la préparation et à la distribution des repas (cuisine, magasin, réfectoire).
Approvisionnement alimentaire	Stocks de denrées alimentaires de base (céréales, légumes, fruits, protéines, etc.).
Personnel de distribution /COPA	Superviseurs pour distribuer les repas et assurer la gestion du réfectoire
Hygiène et sécurité alimentaire	Respect des normes sanitaires, lavage des mains, désinfection des surfaces et équipements.
Transport des aliments	Système de transport pour les denrées alimentaires, surtout dans les zones rurales.



## MODÈLE D'INTERVENTION

La stratégie privilégie un modèle décentralisé où les vivres seront acquis directement au niveau local, en impliquant les producteurs et fournisseurs locaux ainsi que la production issue des initiatives communautaires. Tout cela sera réalisé dans le respect des procédures d'approvisionnement, afin de garantir que les vivres arrivent à temps dans les écoles. Les outils et mécanismes suivants peuvent permettre d'opérationnaliser ce modèle :

**Transfert de fonds décentralisé :** Il s'agit d'un mécanisme permettant de transférer des fonds provenant du niveau central, afin que les achats se fassent au niveau local. Cela permettra de mettre en place un processus communautaire fondé sur les réalités opérationnelles locales. Ce processus sera supervisé par les structures communautaires (COPAs, COGES), qui joueront un rôle clé dans la gestion des cantines scolaires. En ce qui concerne la responsabilisation des communautés, l'utilisation de fonds en espèces pour le paiement des fournisseurs locaux renforce non seulement l'implication des communautés dans le processus, mais soutient aussi les organisations paysannes locales en créant des opportunités économiques pour les petits producteurs.

**Coupons/vouchers :** Les vouchers (bons alimentaires) serviront de mécanisme d'échange entre les écoles et les organisations paysannes locales. L'échange se fera directement entre les écoles et les producteurs ou fournisseurs locaux, renforçant ainsi l'implication et la responsabilisation des communautés locales, tout en soutenant les organisations paysannes. Le paiement sera effectué ensuite sur la base des bons alimentaires présentés par les fournisseurs.

Des mécanismes sont prévus pour coordonner et mettre en œuvre :

**Mécanismes institutionnels et administratifs :** Pour garantir que les petits producteurs aient un accès facilité à ce marché, un système de passa-

tion des marchés sera mis en place, permettant ainsi une intégration locale des producteurs dans la chaîne de valeur des cantines scolaires. Il repose sur un approvisionnement local et est souvent considéré comme un modèle «gagnant-gagnant», bénéfique pour toutes les parties prenantes. Il offre aux agriculteurs familiaux davantage de possibilités pour participer activement au programme, améliore leur accès aux marchés et génère des opportunités de revenus pour les organisations paysannes. Dans ce processus, les structures d'appui joueront un rôle clé dans la formation, la gestion et la mobilisation communautaire, afin de s'assurer que les processus d'achat et de distribution soient effectués de manière transparente et efficace.

**Mécanismes organisationnels :** Les différents acteurs impliqués dans la gestion des cantines scolaires auront des rôles clairement définis. Les responsabilités organisationnelles comprendront les aspects suivants :

- L'achat des vivres sera effectué au niveau local afin de soutenir les agriculteurs et producteurs locaux.
- Les vivres seront transportés depuis les points d'approvisionnement jusqu'aux écoles, en fonction des besoins spécifiques de chaque établissement.
- Un système de stockage sera mis en place dans les écoles ou au niveau communautaire pour garantir la sécurité et la qualité des denrées alimentaires.

Même si le choix décentralisé est privilégié, il est important de prévoir d'autres modèles qui peuvent être utilisés, car les contraintes opérationnelles peuvent imposer certaines options.

Tableau 8 : les différents modèles d'approvisionnement des écoles

Modèles	Description	Avantages	Défis
Achat direct auprès des producteurs locaux	Le programme achète directement des denrées alimentaires auprès des agriculteurs locaux ou des coopératives agricoles. Ce modèle favorise la production locale et soutient l'économie des communautés rurales.	Réduction des coûts de transport, soutien à l'agriculture locale, fraîcheur des produits.	Difficulté à maintenir des approvisionnements réguliers, qualité variable des produits, logistique complexe.
Contrats avec des fournisseurs locaux ou régionaux	Le programme passe des contrats avec des fournisseurs locaux ou régionaux de denrées alimentaires. Les fournisseurs s'engagent à livrer régulièrement les produits nécessaires à la cantine scolaire.	Garanties d'approvisionnement et de qualité, coûts généralement plus compétitifs, stimulation du marché local.	Risque de dépendance à un fournisseur, gestion des relations contractuelles.
Achats centralisés par l'État ou une organisation centrale	Les achats de denrées alimentaires sont effectués par une organisation centrale (par exemple, le ministère de l'Éducation ou une agence spécifique), qui centralise l'approvisionnement pour plusieurs écoles ou régions.	Achat en gros avec économies d'échelle, meilleure gestion des stocks.	Complexité logistique, risques d'approvisionnement irrégulier, risque de déconnexion des besoins locaux spécifiques.
Systèmes de bons ou coupons alimentaires	Au lieu de fournir directement les repas, le programme distribue des bons ou coupons que les écoles ou les parents peuvent utiliser pour acheter des denrées alimentaires auprès de fournisseurs locaux ou dans des magasins partenaires.	Flexibilité pour les écoles et les familles, soutien à l'économie locale.	Risque de mauvaise gestion des coupons, inégalités d'accès selon les zones géographiques.
Modèle de "Fourniture en nature" (donations ou dons de partenaires)	Certaines organisations internationales, ONG ou partenaires fournissent des denrées alimentaires ou des ressources sous forme de dons en nature pour soutenir les programmes d'alimentation scolaire.	Coût réduit pour le programme, soutien des partenaires internationaux.	Dons imprévisibles, risque de dépendance, contrôle limité sur la qualité des produits.
Achats groupés entre écoles/entres ou districts	Plusieurs écoles/entres ou districts scolaires se regroupent pour acheter collectivement des denrées alimentaires en grande quantité. Cela peut être facilité par des associations d'écoles ou des autorités locales.	Économies d'échelle, meilleure négociation des prix, logistique simplifiée.	Coordination entre différentes écoles, risque de mauvaise gestion des stocks.
Modèle de partenariat public-privé (PPP)	Un partenariat est établi entre les autorités publiques et des entreprises privées pour la fourniture de repas scolaires, la gestion logistique et la fourniture des denrées.	Expertise et ressources du secteur privé, possibilités d'innovation, financement complémentaire.	Alignement des objectifs publics et privés, gestion des attentes des parties prenantes.
Modèle de production scolaire (agriculture scolaire)	Dans certains programmes, les écoles cultivent elles-mêmes une partie des aliments nécessaires à l'alimentation scolaire, en partenariat avec les élèves, enseignants et communautés locales.	Renforcement des liens avec la communauté, autonomie des écoles, sensibilisation des élèves à l'agriculture.	Espace limité, manque d'expertise et de ressources pour gérer une production agricole scolaire à grande échelle.

## ÉDUCATION NUTRITIONNELLE

L'éducation nutritionnelle est une composante essentielle de l'alimentation scolaire. Il est important d'inclure l'éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires afin de promouvoir des habitudes alimentaires saines et d'assurer que le programme d'alimentation scolaire soit véritablement sensible à la nutrition. L'objectif est de sensibiliser les enfants et les communautés aux bienfaits d'une alimentation équilibrée et aux bonnes pratiques nutritionnelles.

**Renforcement des connaissances en nutrition** : Une priorité est de renforcer les notions de nutrition dans les programmes scolaires. Cela inclut la compréhension des liens entre nutrition, alimentation, régime alimentaire, santé, nutriments et besoins nutritionnels. En intégrant ces concepts dans les matières enseignées, on permet aux élèves de prendre conscience de l'importance de la nutrition pour leur développement physique et mental. Les programmes scolaires doivent inclure des modules qui expliquent les notions fondamentales de nutrition et de santé, et comment adopter un régime alimentaire équilibré pour favoriser une bonne croissance et une meilleure concentration à l'école.

## PROMOTION DES JARDINS POTAGERS SCOLAIRES

Les jardins potagers scolaires doivent être encouragés et développés comme un outil d'éducation nutritionnelle. Ces jardins permettent aux enfants de contribuer à cultiver leurs propres aliments et d'apprendre l'importance des produits locaux et leur saisonnalité. En plus d'être une source de nourriture pour les cantines scolaires, ils constituent un excellent moyen de sensibilisation à la nutrition et à l'importance de l'agriculture durable.

D'une superficie généralement comprise entre 250 m<sup>2</sup> et 500 m<sup>2</sup>, cette superficie peut être augmentée en cas d'utilisation d'un dispositif d'irrigation plus sophistiqué. Le jardin permet ainsi de développer une conscience agroécologique, basée

**Formation des acteurs éducatifs** : Il est indispensable de former les acteurs éducatifs (enseignants et/ou éducateurs sociaux) afin qu'ils soient bien informés sur l'importance de la nutrition scolaire et qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la promotion de comportements alimentaires sains. Cette formation doit inclure des modules pratiques sur la préparation de repas équilibrés, le suivi nutritionnel des élèves et l'importance des aliments locaux dans les cantines scolaires.

**Communication sur les changements de comportements alimentaires (3C)** : Des actions de communication seront mises en place pour changer positivement les comportements alimentaires et promouvoir de bonnes habitudes nutritionnelles. Ces actions cibleront non seulement les élèves, mais aussi leurs familles et les communautés scolaires.

Les messages clés porteront sur :

- Choisir des aliments sains.
- Changer les comportements alimentaires en faveur de pratiques plus équilibrées.
- Adopter des habitudes alimentaires favorables à la croissance et à la santé des enfants.

sur la plantation, la culture et l'apprentissage des plantes.

Le jardin et la cantine interagissent en circuit fermé et créent d'autres opportunités, au-delà de la simple source de nourriture. En effet, l'école peut également disposer d'un bac à compost, permettant d'utiliser les déchets de la cuisine scolaire, de réduire la production de déchets organiques et de produire de l'engrais pour enrichir le sol du jardin. De plus, la mise en place d'une technique écologique, telle que le biodigesteur, permet à la matière organique provenant de la cuisine et du potager de l'école de se décomposer et de produire du biogaz, utilisé pour la cuisine.

## SANTÉ ET HYGIÈNE À L'ÉCOLE

La santé et l'hygiène sont des priorités essentielles pour améliorer les résultats scolaires, notamment dans le cadre de l'alimentation scolaire. Une manipulation rigoureuse des aliments, tout au long de la chaîne de distribution (de la production à la consommation), est cruciale pour assurer la sécurité alimentaire et la santé des élèves. Une bonne hygiène à l'école est également nécessaire pour maximiser les effets du programme d'alimentation scolaire.

Le programme d'alimentation scolaire offre une plateforme idéale pour promouvoir ces aspects. Quatre points essentiels doivent être pris en compte.

**Hygiène et Manipulation des Aliments :** Tous les processus liés à la distribution des aliments, de la collecte à la distribution finale, doivent respecter des normes strictes d'hygiène, y compris l'hygiène environnementale, corporelle et vestimentaire. Le personnel manipulant les vivres (préparation et distribution) doit être formé aux bonnes pratiques d'hygiène, à la gestion des stocks et à la conservation des aliments dans des conditions appropriées.

**Formation des Acteurs de l'Alimentation Scolaire :** Le personnel scolaire impliqué dans l'alimentation (cuisiniers, serveurs, gestionnaires de cantines) doit suivre des formations régulières sur :

- L'importance de l'hygiène personnelle (lavage des mains, port de vêtements propres).
- Les bonnes pratiques de stockage des vivres (gestion des températures, conditions de stockage appropriées).

- Le nettoyage des espaces de préparation et de consommation (tables, équipements, surfaces de travail).

**Visites Médicales et Certificats de Bonne Santé :** Le personnel manipulant les aliments doit passer des examens médicaux réguliers et obtenir un certificat de bonne santé valide pour trois mois, conformément aux exigences du ministère de la Santé publique. Il est également recommandé de coupler les activités d'alimentation scolaire avec la présence de dispensaires scolaires, afin d'assurer un suivi médical régulier et des soins de santé de base.

**Interventions Complémentaires pour un Environnement Sain :** Pour garantir un environnement scolaire sain, il est nécessaire de mettre en place des actions complémentaires :

- **Déparasitage :** Des programmes réguliers de déparasitage afin de prévenir les infections parasitaires.
- **Supplémentation nutritionnelle :** Fournir des compléments en fer, en acide folique et en autres micronutriments pour lutter contre les carences alimentaires courantes.
- **Points d'eau :** Faciliter l'installation des points d'eau potable dans les écoles, en collaboration avec les partenaires.
- **Latrines séparées :** Construire des latrines séparées pour les filles et les garçons afin de garantir un accès sécurisé et égalitaire.
- **Infrastructures scolaires :** Mettre dans la planification les espaces et aussi dans les normes les exigences en infrastructures.



## EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE VIE COURANTE

La cantine scolaire constitue une plateforme et une porte d'entrée pour le développement des compétences de la vie courante. Ainsi, elle offre une opportunité de transmettre des connaissances et des apprentissages aux enfants et à la communauté. Nous rappelons ici certains éléments déjà mentionnés dans les sections précédentes.

**La cantine scolaire**, en marge de l'éducation nutritionnelle et de la promotion de la santé, constitue un cadre pour l'apprentissage pratique de la nutrition. Les enfants peuvent, à travers des exercices, déterminer leurs rations et apprendre à préparer leurs plats eux-mêmes, sans pour autant empiéter sur le temps scolaire, comme c'est le cas au Japon. Ils seront également en contact avec l'environnement de préparation et adopteront les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de préservation de l'environnement.

**Le jardin potager** scolaire intervient non seulement dans l'éducation nutritionnelle, mais aussi dans l'apprentissage des techniques culturelles. De plus, il offre un cadre propice à l'apprentis-

sage des mathématiques. En effet, comme le montre l'expérience du Bénin, les plantes peuvent être disposées sous différentes formes géométriques (losange, rectangle, cercle), constituant ainsi un cadre idéal pour transmettre des savoirs. Le jardin potager sert à développer des compétences transversales telles que le travail en équipe et le respect de l'environnement, ainsi que des valeurs telles que la responsabilité, la sociabilité et le respect de la terre.

Pour répandre une bonne pratique au sein de la communauté et la pérenniser, l'enfant doit constituer la porte d'entrée. Donc il constituera le vecteur pour la promotion de la nutrition de santé, l'hygiène environnementale, les pratiques culturelles au niveau communautaire.

En plus, cela aidera les enfants à découvrir tôt leur talent et à mieux s'orienter vers certains secteurs tertiaires ou les filières professionnelles. Aussi, la formation professionnelle peut aider à développer des filières qui peuvent contribuer dans le cadre du fonctionnement des cantines scolaires.

## AVANTAGES TIRÉS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Comme mentionné précédemment, l'approvisionnement local pour l'alimentation scolaire constitue un modèle «gagnant-gagnant» qui présente des avantages tout au long de la chaîne de valeur alimentaire scolaire. Ce modèle permet aux agriculteurs familiaux de participer activement à l'approvisionnement, tout en leur offrant un meilleur accès aux marchés et des opportunités génératrices de revenus. En retour, il renforce les systèmes alimentaires locaux et soutient l'économie locale.

Avec cette décentralisation des achats, il s'agit de rapprocher les achats des écoles en établissant un lien direct avec celles-ci. Les achats peuvent être effectués auprès des organisations de petits producteurs et productrices, ou encore avec des

fournisseurs locaux. Des procédures adaptées seront mises en place pour faciliter cette connexion, en prenant en compte les groupements féminins.

Pour développer davantage le secteur informel, qui est omniprésent dans l'économie congolaise et concerne la majorité des jeunes et des adultes, plus de 50% de l'approvisionnement des cantines proviendra des achats locaux. Cela contribuera à développer le secteur de l'agriculture et à créer des emplois.

Dans l'objectif de faciliter la formalisation du secteur, le renforcement des capacités liées à la structuration des petits producteurs en groupements et à la création d'entreprises sera placé au cœur du processus.

Encadré 1 : les avantages des achats locaux dans le cadre d'un programme d'alimentation scolaire

- Accroissement de la production et diversification des petits exploitants locaux : En stimulant la demande locale pour les produits alimentaires, l'approvisionnement scolaire permet aux petits exploitants de diversifier leurs productions, améliorant ainsi la sécurité alimentaire dans les communautés rurales.
- L'approvisionnement local incite les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles durables, qui prennent en compte les besoins nutritionnels des enfants et respectent l'environnement, contribuant ainsi à un modèle agricole plus responsable et résilient.
- L'intégration des produits locaux dans les cantines scolaires permet de promouvoir les aliments nutritifs traditionnels, tout en renforçant l'éducation nutritionnelle auprès des élèves et des communautés locales. En introduisant des légumes locaux et d'autres produits nutritionnels, on soutient la consommation d'aliments sains et accessibles.
- Création d'emplois, meilleur accès aux marchés et opportunités génératrices de revenus, tout en renforçant la souveraineté alimentaire.
- Permet une grande autonomie et flexibilité dans des environnements dynamiques.
- Processus plus rapide, une fois mis en place, offrant plus de marge de manœuvre pour rester compétitif.
- Les acteurs locaux se sentent plus investis dans les décisions d'achat, ce qui accélère l'appropriation de l'activité.
- Participation accrue des femmes rurales.
- Promotion de la diversité et de la qualité des aliments consommés dans les écoles/entres et autres établissements publics

### Actions à privilégier pour un approvisionnement scolaire basé sur les achats locaux

**Pour renforcer et pérenniser un système d'alimentation scolaire fondé sur les achats locaux, il est essentiel de mettre en place les actions suivantes de manière progressive :**

- Il est crucial de développer des marchés locaux où les producteurs peuvent vendre leurs produits en toute sécurité et à des prix justes. Le renforcement des capacités des agriculteurs, à travers des formations sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion, permet d'augmenter leur productivité et de les rendre plus compétitifs. Cela inclut également l'inclusion financière des petits producteurs, afin de faciliter leur accès au crédit et aux investissements nécessaires à la croissance de leurs activités.
- Il est nécessaire de développer et de renforcer les chaînes de valeur agro-pastorales locales, en créant des liens solides entre les producteurs, les fournisseurs et les consommateurs (notamment les écoles). Ce processus permet de stimuler l'économie locale, tout en garantissant un approvisionnement alimentaire stable et durable pour les écoles.
- Un mécanisme de passation des marchés transparent et accessible aux petits producteurs doit être mis en place pour faciliter leur participation aux appels d'offres pour l'approvisionnement des cantines scolaires. Cela pourrait inclure des formations sur les procédures administratives ainsi que des outils numériques permettant aux producteurs d'accéder plus facilement aux marchés publics.
- Disposer de lignes directrices pour le contrôle sanitaire des aliments achetés localement

(récoltes, reconditionnement, transport, manipulation) ainsi qu'un processus de spécifications standard, comprenant entre autres :

- **Les spécifications sanitaires** : l'odeur, l'état général, la présence d'additifs et de pesticides dans les limites des normes acceptées ;
- **Les spécifications chimiques** : taux d'humidité acceptable, conformément aux normes en vigueur ;

- **Les spécifications physiques** : taux d'impureté, autres matières, dans les limites des normes ;

- Mettre en place un outil d'évaluation des organisations locales afin d'évaluer leurs performances sur les aspects clés de la prestation, à savoir l'organisation logistique, le respect des délais, et la disponibilité des quantités planifiées.

## MODÈLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE COMMUNAUTAIRE

Cette stratégie vise à créer un écosystème local auto-organisé et résilient pour assurer une alimentation scolaire continue, équitable et de qualité, sans exiger de contribution financière directe obligatoire des parents, mais en favorisant les échanges de services, de biens et de savoirs. Ce modèle repose sur cinq piliers :

### Pilier 1 Contribution non monétaires valorisées et formalisées

Ce pilier repose sur la valorisation des contributions non monétaires des membres de la communauté au fonctionnement des cantines scolaires. Plutôt que de solliciter des paiements directs, ce système reconnaît et formalise divers apports que peuvent offrir les familles et les acteurs locaux, en tenant compte de leurs capacités et ressources disponibles.

Ces contributions prendront plusieurs formes : le temps de travail (comme la préparation des repas, le nettoyage des espaces ou l'entretien des potagers scolaires), l'apport en nature (bois, eau, produits agricoles issus des champs familiaux), ou encore des savoir-faire locaux (recettes traditionnelles, connaissances en hygiène et nutrition). Même les moyens de transport simples, tels que les vélos ou charrettes utilisés pour livrer les vivres à l'école, sont considérés comme des ressources précieuses.

Afin de garantir la reconnaissance et l'équité dans ce système, un mécanisme de « crédit communautaire » est mis en place. Chaque contribution est enregistrée à travers un système adapté au contexte local (carnet de suivi, jetons, points de reconnaissance, ...), et permet au ménage contributeur d'accéder à certains avantages sociaux.

Cela peut inclure une visibilité accrue dans la communauté, ou une inclusion dans des initiatives pilotes et programmes de renforcement de capacités.

Ce modèle vise à créer une dynamique de solidarité locale durable, en renforçant le sentiment d'appropriation du programme tout en réduisant la dépendance à l'aide extérieure.

### Pilier 2 Intégration d'un système alimentaire local (SAL)

Ce pilier vise à ancrer l'alimentation scolaire dans les dynamiques économiques locales en structurant un véritable marché de proximité au bénéfice des cantines scolaires. Les petits producteurs agricoles, organisés en coopératives, deviennent des fournisseurs réguliers des écoles, qui elles-mêmes jouent un rôle central comme plateforme d'achat et de structuration de la demande locale. Les techniques de conservation traditionnelles, telles que le séchage, la fermentation ou l'ensilage, sont valorisées pour assurer la disponibilité des denrées tout au long de l'année. Par ailleurs, les élèves sont impliqués activement dans des potagers scolaires ou des fermes-écoles, favorisant leur apprentissage pratique et leur sens des responsabilités. Ce modèle produit ainsi un effet multiplicateur car il renforce les revenus des producteurs, améliore la diversité alimentaire dans les cantines, et soutient la transformation économique des zones rurales.

### Pilier 3 Structuration en « Groupements Socio-Éducatifs Solidaires » (GSES)

La gouvernance locale du programme repose sur la création de GSES dans chaque village ou regroupe-

ment scolaire. Ces groupements sont des structures participatives qui rassemblent l'ensemble des acteurs communautaires concernés : les membres élargis des comités de parents d'élèves (COPAs), les producteurs, les cuisinières, les représentants d'élèves, les associations de femmes et les jeunes issus des filières techniques ou professionnelles. Les GSES assurent une gestion collective et transparente des cantines, favorisent l'ancrage institutionnel local en lien avec les autorités, et mobilisent les ressources de proximité. Ils jouent également un rôle de passerelle avec les partenaires techniques, les entreprises locales et les initiatives de développement, créant ainsi un socle solide pour une gouvernance éducative et alimentaire intégrée.

#### **Pilier 4 Monétisation indirecte et partenariats innovants**

Ce pilier explore des voies alternatives de financement, évitant aux ménages les charges financières directes. Les partenariats publics-privés y jouent un rôle essentiel. Des entreprises peuvent soutenir les écoles en contrepartie d'une visibilité institutionnelle ou sociale (branding solidaire, reconnaissance locale). Les institutions financières comme les banques agricoles ou les mutuelles peuvent intervenir via des appuis matériels ou des dispositifs de microcrédit ciblé. En parallèle, les ONG ou les partenaires techniques et financiers peuvent fournir des kits de démarrage (matériel de cuisine, semences, outils de gestion) qui facilitent la phase d'initiation du programme. L'État, à travers ses ministères, reste le garant de la qualité, de la régulation et de la légitimité des partenariats noués, tout en jouant un rôle d'arbitre et de facilitateur.

#### **Pilier 5 Outils numériques simples pour la traçabilité et la transparence**

La transparence et le suivi des opérations sont assurés grâce à l'introduction d'outils numériques accessibles. Une application mobile ou un carnet communautaire permet de consigner les contributions locales, les stocks de vivres et les repas distribués. Dans les zones sans accès à internet, des systèmes par SMS permettent d'assurer la remontée d'informations essentielles. Les résultats, les indicateurs de performance et les bilans de gestion sont affichés publiquement sur des panneaux communautaires, renforçant la rede-

vabilité et stimulant l'engagement citoyen. Cette digitalisation légère mais stratégique permet de renforcer la confiance, de prévenir les détournements, et d'impliquer toute la communauté dans le suivi de la cantine scolaire

Le modèle d'économie circulaire communautaire pour l'alimentation scolaire revêt une valeur stratégique majeure pour le développement durable en RDC. En premier lieu, il contribue à renforcer la souveraineté alimentaire locale, en stimulant la production agricole de proximité et en structurant un circuit court entre les producteurs et les cantines scolaires. Ce lien direct entre agriculture locale et nutrition scolaire sécurise l'approvisionnement tout en valorisant les savoir-faire agroécologiques des communautés.

Par ailleurs, ce modèle repose sur une solidarité intracommunautaire active, en reconnaissant et en valorisant les contributions non monétaires des membres de la communauté. Il crée un espace où chacun peut s'impliquer selon ses capacités, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et la responsabilité collective autour de l'école.

Ce système présente également l'avantage de réduire la dépendance aux financements extérieurs. En capitalisant sur les ressources locales : humaines, naturelles et institutionnelles ; il limite les besoins en transferts internationaux et permet une montée en autonomie progressive du programme.

De plus, il joue un rôle clé dans le renforcement de la cohésion sociale, en tissant des liens solides entre l'école et sa communauté. La gestion partagée des cantines devient un levier d'appropriation citoyenne de l'éducation et un vecteur de dialogue entre générations, et toutes catégories sociales.

Il encourage une approche inclusive et intergénérationnelle du développement local, en intégrant les jeunes, les femmes, les anciens et les professionnels dans une dynamique commune. Il constitue ainsi une base prometteuse pour bâtir un écosystème éducatif résilient, ancré dans son territoire, et porteur de transformation sociale durable.

## PROMOUVOIR DES CHAMPS COMMUNAUTAIRES À TITRE ÉDUCATIF

Les champs communautaires, tout comme le jardin scolaire, jouent un rôle crucial dans la sensibilisation des élèves à l'importance de l'agriculture durable et de l'alimentation saine. Ils constituent également un excellent moyen d'assurer l'appropriation et la pérennisation des cantines scolaires. Ces champs permettent de fournir des produits frais et locaux aux cantines, tout en éduquant les enfants à la culture locale et aux pratiques agricoles responsables. Sur le plan éducatif, ils offrent aux enfants l'opportunité d'apprendre concrètement comment cultiver des aliments, tout en renforçant leur compréhension des habitudes alimentaires locales et saines.

## GENRE ET PROTECTION ET COHÉSION SOCIALE

Les filles adolescentes et d'autres groupes vulnérables, qui n'ont pas toujours un accès égal à l'éducation, sont particulièrement exposés à des risques tels que la négligence, la maltraitance, l'exploitation, le mariage et la grossesse précoces, ainsi que la violence basée sur le genre. Ces risques sont exacerbés par les difficultés socio-économiques des ménages, en particulier dans les zones affectées par des conflits. C'est pourquoi le programme d'alimentation scolaire constitue une intervention stratégique, non seulement pour améliorer la scolarisation des garçons et des filles, mais aussi pour contribuer à leur protection. Dans ce contexte, les éléments suivants doivent être pris en compte :

**Un dispositif intégré pour la protection des filles :** Les filles, en raison des inégalités de genre et de l'exclusion, sont plus vulnérables à des problèmes de santé qui nuisent à leur scolarisation. Par exemple, elles courent un plus grand risque d'anémie en raison de leurs spécificités physiologiques. De plus, dans les contextes où les familles valorisent moins l'éducation des filles, des interventions supplémentaires, telles que l'alimentation scolaire, peuvent avoir un impact significatif sur leur taux de scolarisation. Ce programme peut ainsi constituer un moyen efficace de maintenir ces filles à l'école.

## Conservation des produits issus des champs communautaires

La conservation des produits alimentaires issus des champs communautaires est essentielle pour garantir une disponibilité continue des aliments tout au long de l'année. Il est important de développer des modèles de conservation adaptés aux spécificités locales, telles que les conditions climatiques et les habitudes alimentaires des communautés. En fonction des zones géographiques et des préférences alimentaires locales, des solutions de conservation (comme les conserves, le séchage, etc.) peuvent être mises en place pour assurer que les produits cultivés localement restent disponibles pendant toute l'année scolaire.

### Prise en compte des besoins sexospécifiques :

Il est crucial que le programme d'alimentation scolaire prenne en compte les besoins sexospécifiques tout au long de sa conception, de sa mise en œuvre et de son suivi. Cela inclut l'adaptation des rations alimentaires, en particulier pour les filles adolescentes, qui ont des besoins nutritionnels plus spécifiques.

### Collecte de données désagrégées et suivi :

Un volet essentiel du programme sera l'investissement dans la recherche et la collecte de données ventilées par sexe, âge, statut de handicap et autres caractéristiques pertinentes, afin de mesurer l'impact de l'alimentation scolaire sur les taux de scolarisation et les résultats éducatifs. Ces données permettront de mieux comprendre les besoins des groupes les plus vulnérables et d'adapter les interventions en conséquence.

**Sécurité et Cohésion Sociale :** Le programme d'alimentation scolaire s'appuiera sur des principes de programmation sécuritaire, visant à faire des écoles des espaces sans violence. Il promouvra des approches de parentalité positive, de communication non violente et de résolution des conflits auprès des parents, des enseignants et/ou éducateurs sociaux et des élèves. Les acteurs veilleront à ce que toutes les activités entreprises

renforcent la cohésion sociale et la paix au sein des communautés scolaires.

**Sensibilisation et Prévention des Abus :** Une autre dimension du programme sera la sensibilisation à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, en particulier à l'égard des enfants. Le programme intégrera également des activités de protection de l'enfance, telles que la diffusion de messages sur la sécurité et la prévention des violences.

### **Mécanisme de Plainte et de Rétroaction (CFM)**

: Le programme mettra en place un mécanisme de plainte et de rétroaction (CFM), et afin de garantir la participation des enfants, il sera adapté à leur âge. Ce mécanisme permettra aux élèves, garçons et filles, de partager leurs préoccupations et d'avoir leur mot à dire dans l'amélioration du programme. De plus, les parents, enseignants et/ou éducateurs sociaux, formateurs et tuteurs seront informés sur la manière de soutenir ce processus.



## **PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE**

La participation communautaire est essentielle pour garantir la pérennisation à court et moyen terme du programme d'alimentation scolaire. Elle implique une collaboration active des différentes parties prenantes, qui assurent le suivi et la gestion du programme, notamment à travers les structures telles que les Associations de parents d'élèves (COPAs), les enseignants et/ou éducateurs sociaux, formateurs, les parents et responsables traditionnels, les chefs de village, les groupements féminins, les organisations de producteurs et les élèves eux-mêmes.

La prise en charge du programme par la communauté locale constitue un levier stratégique pour

la durabilité du programme. À ce titre, les rôles clés de la communauté incluent la participation physique et matérielle à la mise en œuvre du programme, ainsi que l'engagement dans des initiatives spécifiques, telles que la gestion des cantines scolaires et l'approvisionnement local.

Des lignes directrices et des normes minimales seront détaillées dans des documents spécifiques afin de guider la communauté dans l'exercice de ses responsabilités et de s'assurer de sa pleine implication. Progressivement, dans un contexte stable, les communautés prendront en charge de plus en plus d'activités liées à la gestion et au suivi du programme.

## **VOLET ENVIRONNEMENTAL**

La préservation de l'environnement est au cœur de la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire. Des initiatives spécifiques seront mises en place pour réduire l'impact environnemental du programme, notamment en utilisant des foyers améliorés afin de limiter la dégradation de l'environnement et en encourageant des pratiques durables. Par ailleurs, des partenariats

locaux, nationaux et internationaux seront établis pour explorer d'autres sources d'énergie plus écologiques, telles que le gaz, les biodigesteurs, les panneaux solaires, etc.

Un mécanisme de gestion des déchets sera également instauré pour prévenir la pollution et optimiser la gestion des ressources, dans le respect des principes de durabilité environnementale.

## ÉVALUATION DES RISQUES

Les risques sont des éléments internes ou externes, qu'ils soient sous notre contrôle ou non, pouvant affecter la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire. Il est crucial de mesurer et de gérer ces risques afin d'assurer une mise en œuvre efficace.

Les principaux risques identifiés sont :

- **Risque opérationnel dans la mise en œuvre (retards, erreurs logistiques, difficultés de coordination, etc.)** : Perturbations dans l'exécution du programme, notamment en raison de délais non respectés, de problèmes d'approvisionnement, ou de manque de coordination entre les acteurs impliqués.
  - **Risque lié aux environnements de mise en œuvre (conditions climatiques, instabilité politique, conflits sociaux, etc.)** : Perturbations dans le programme causées par des facteurs externes comme des catastrophes naturelles, des tensions politiques ou des conflits sociaux qui peuvent entraver la distribution et l'approvisionnement.
  - **Risque de rupture de stock des denrées alimentaires** : Difficile gestion des stocks, perturbations dans l'approvisionnement.
  - **Risque de catastrophe (épidémie, conflit, catastrophe naturelle, etc.)** : Perturbations imprévues dans le programme dues à des crises sanitaires, politiques ou environnementales.
  - **Risque d'augmentation des prix des denrées alimentaires (inflation)** : Pression financière accrue sur le programme en raison de la hausse des coûts des produits.
  - **Augmentation du flux de fréquentation des élèves (demande accrue)** : Surcharges sur les ressources et infrastructures existantes
- à mesure que de plus en plus d'élèves bénéficient du programme.
- **Manque d'infrastructures scolaires adaptées** : Inadéquation des installations pour accueillir tous les élèves, gestion de la cantine et stockage des denrées.
  - **Risque de mauvaise conservation des denrées (périssabilité, conditions de stockage)** : Détérioration des produits alimentaires en raison de mauvaises conditions de conservation ou de stockage.
  - **Risque de contamination des repas (hygiène insuffisante)** : Risques sanitaires liés à la préparation, à la distribution ou à la consommation des repas, causés par des pratiques d'hygiène inappropriées.
  - **Risque de mauvaise gestion (gonflement des effectifs, détournement des vivres, manque de transparence)** : Mauvaise administration des ressources et gaspillage entravant l'efficacité du programme.
  - **Risque de conflits liés au manque de coordination** : Désaccords ou tensions entre les parties prenantes (producteurs, responsables scolaires, autorités locales) en raison d'un manque de planification et de communication claire.
- Pour chaque type de risque, il est impératif de mettre en place un plan de mitigation. Ce plan devra inclure des actions pour promouvoir la redevabilité en renforçant la transparence et le suivi, renforcer les capacités des acteurs locaux et des communautés pour mieux gérer les risques et mise à jour les registres des risques en fonction de l'évolution des contextes et des situations.

# Mise en œuvre



## MOBILISATION DES RESSOURCES

La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire repose sur une combinaison de sources de financement diversifiées et complémentaires. Cela inclut le gouvernement, les bailleurs de fonds, les partenaires techniques et financiers (PTF), ainsi que le secteur privé et la communauté locale.

- **Gouvernement** : Le financement du programme devrait provenir en grande partie de la ligne budgétaire allouée par les gouvernements central et provincial. Par exemple, la loi de finances 2025 prévoit une allocation spécifique pour les cantines scolaires. Il est crucial de rendre cette ligne budgétaire pleinement opérationnelle en garantissant son renforcement (augmentation des fonds alloués, amélioration de la gestion financière) et son exécution effective, notamment à travers des mécanismes de suivi rigoureux, des audits réguliers et un contrôle transparent de l'utilisation des ressources, tout au long des années à venir.
- **Bailleurs de fonds et PTF** : Les bailleurs de fonds et les partenaires techniques et financiers (PTF) joueront un rôle crucial dans le financement du programme. Leur soutien se traduira principalement par des apports sous forme d'appui budgétaire direct, de fonds communs, ou encore par la mise en œuvre de leur approche programme ou projet. Une coordination étroite entre ces acteurs et le gouvernement sera essentielle pour garantir l'efficacité de l'utilisation des ressources, éviter les doublons et maximiser l'impact du programme.
- **Secteur privé et financement innovant** : Le secteur privé pourra soutenir le programme par des financements innovants, notamment à travers des taxes sur des produits tels que les redevances routières, l'alcool, les boissons gazeuses et le tabac. Ces contributions permettront de générer des fonds supplémentaires pour le programme d'alimentation scolaire, tout en encourageant des pratiques

fiscales responsables. Ce modèle de financement, qui cible des produits souvent associés à des risques pour la santé publique, constitue un levier pour soutenir des initiatives sociales importantes, tout en générant des ressources durables pour l'éducation.

- **Communauté locale** : La communauté locale sera activement impliquée dans la prise en charge de certains aspects du programme, tels que la fourniture de combustibles, de bois, d'eau, de cuisinières, de compléments alimentaires (condiments), ainsi que dans les activités de production (jardins potagers scolaires et champs communautaires). En assurant cette participation locale, le programme pourra garantir sa durabilité à long terme, tout en renforçant l'autonomie et les compétences des communautés locales dans la gestion des ressources nécessaires à l'alimentation scolaire. Cette approche contribuera également à renforcer les liens communautaires et à promouvoir des pratiques agricoles durables et responsables.



## INFRASTRUCTURES ET GESTION LOGISTIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie, il est impératif d'assurer son intégration dans les normes en vigueur encadrant les infrastructures scolaires. À cet effet, les normes techniques applicables à la construction ou à la réhabilitation des établissements scolaires devront impérativement inclure :

- Des exigences relatives à l'aménagement d'espaces fonctionnels pour la préparation, la cuisson, et le stockage des denrées alimentaires (froid et sec) ;
- La mise en place d'installations sanitaires dédiées au personnel des cantines ;
- Des spécifications techniques en matière de ventilation, d'éclairage naturel, ainsi que l'accès permanent à l'électricité et à l'eau potable.

Ces éléments constituent des prérequis essentiels pour garantir des conditions sanitaires et opérationnelles conformes aux objectifs de la stratégie :

- **Planification des besoins en stockage, transport et distribution des repas :** Il est essentiel de disposer de magasins et d'entrepôts adaptés pour le stockage des denrées

alimentaires. La planification des stocks doit être basée sur les effectifs des élèves afin d'assurer un dimensionnement approprié. Il est également crucial de former les magasiniers à la gestion des stocks afin de garantir un suivi rigoureux et une gestion efficace. Des palettes et des équipements de stockage appropriés doivent être mis à disposition pour garantir un entreposage optimal des produits. En outre, des magasins secondaires doivent être planifiés, non seulement pour faciliter la gestion des stocks, mais aussi pour améliorer la coordination avec les petits producteurs locaux, afin de garantir un approvisionnement continu et de qualité.

- **Assurance de la qualité et de la sécurité des aliments :** Il est crucial de veiller à la qualité de conservation des aliments ainsi qu'à la sécurité des lieux de stockage, en conformité avec les normes internationales et les réglementations de l'Office Congolais de Contrôle (OCC). Le respect de ces normes garantit non seulement la sécurité sanitaire des aliments, mais aussi leur disponibilité contribuant ainsi à la réussite du programme d'alimentation scolaire.
- **Suivi des performances logistiques :** Des indicateurs de performance clairs doivent être mis en place pour suivre l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, notamment à travers un suivi régulier des dates de péremption des vivres et une gestion proactive des stocks. Cela inclut des indicateurs tels que le taux de rotation des stocks, la conformité des produits avec les dates limites de consommation, et la gestion des stocks périmés. Ce suivi permettra de garantir la conformité aux normes de sécurité alimentaire, d'éviter les risques de consommation d'aliments périmés, et d'assurer une gestion optimale des approvisionnements pour un service continu et de qualité. Des formations régulières devront être prévues pour le personnel responsable de la gestion des stocks afin de maintenir la rigueur et l'efficacité de ce processus.



## LES MÉCANISMES DE COORDINATION ET LES RÔLES DES INTERVENANTS

### Dispositif institutionnel de coordination et de supervision

La mise en œuvre de la Stratégie nationale d'alimentation scolaire en RDC est placée sous la supervision du Ministère de l'Éducation nationale et de la Nouvelle Citoyenneté, garant de la cohérence éducative et de l'intégration de la stratégie dans les politiques nationales d'éducation et de formation, à travers la Direction de l'Éducation à la Vie Courante.

Une commission multisectorielle d'orientation et de coordination, regroupant les différents ministères sectoriels, est mis en place sous le leadership du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté.

#### Cette commission a pour missions :

- D'assurer la coordination multisectorielle entre les ministères concernés, les partenaires techniques et financiers, les entités décentralisées, les organisations de la société civile et le secteur privé ;
- D'endosser les orientations stratégiques de la Stratégie nationale d'alimentation scolaire ;
- De valider les normes, standards et outils opérationnels pour la mise en œuvre du programme ;
- De mobiliser les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires ;
- De formuler des orientations pour la mise en œuvre des cantines scolaires à travers ses antennes provinciales.

Cette commission pilotera pour les deux années scolaires, 2025-2026 et 2026-2027, la mise en place des cantines scolaires auprès des écoles pilotes ciblées à titre expérimental.

A la suite de l'installation des premières cantines scolaires, le Ministère de l'Éducation nationale adjoindra à cette commission d'autres structures de gouvernance en vue de faciliter l'expansion des cantines scolaires dans toutes les écoles de la RDC.

#### Il s'agira de mettre en place :

Un Comité Technique de Pilotage (national)

Compte tenu du caractère multisectoriel de l'alimentation scolaire, sa mise en œuvre nécessite l'implication de plusieurs secteurs. Un Comité technique de Pilotage (national) sera mis sur pied, et mettra en place un mécanisme de concertation régulier entre les différentes parties prenantes. Ce comité garantira la cohérence des actions, la remontée d'informations, le suivi-évaluation conjoint, et le renforcement mutuel des capacités.

Ce comité comportera également en son sein les experts d'autres ministères, tels que : les Affaires Sociales, le Plan, la Santé, l'Agriculture, l'Élevage, la Pêche, l'Eau etc... ainsi que du Réseau des Organisations Paysannes.

Cette articulation vise à éviter les chevauchements, à garantir la complémentarité des missions et à renforcer l'efficacité du pilotage global du programme.

Ce comité aura pour mission d'assurer le suivi des différentes actions et de garantir la synergie entre les différents secteurs impliqués, assurant ainsi une gestion efficace et cohérente du programme.

#### Les tâches du Comité Technique de Pilotage (national) :

- **Rendre compte des interventions liées à l'alimentation scolaire :** Assurer une communication régulière sur les actions entreprises dans leurs structures respectives, notamment dans l'élaboration des politiques, plans, et activités concernant l'alimentation scolaire.
- **Veiller à l'intégration des actions relatives à l'alimentation scolaire :** S'assurer que les initiatives visant à améliorer l'alimentation scolaire, ainsi que les actions complémentaires dans ce domaine, soient prises en compte dans les stratégies de développement globales et sectorielles.
- **Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation :** Élaborer des outils de suivi et d'évaluation adaptés aux activités sectorielles, afin de mesurer les progrès réalisés et ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus.
- **Évaluer et recommander des mesures urgentes :** Procéder à des évaluations régulières

et formuler des recommandations aux autorités compétentes sur les actions nécessaires pour garantir la qualité et la pérennité de l'alimentation scolaire.

Les représentants du Comité Technique de Pilotage (national) de l'alimentation scolaire sont :

- Les points focaux de l'alimentation scolaire au niveau des différents ministères ;
- Les DEP de l'EDU-NC, de l'ESU, de la FPM, de la Santé ainsi que la DGENF pour les AS.AH.SN ;
- Les représentants des organisations paysannes
- Les représentants du secteur privé

La Direction de l'Éducation à la Vie Courante (DEVC) du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté (Min EDU-NC) est responsable de la mise en œuvre et l'exécution du programme d'alimentation scolaire.

Les tâches de la DEVC en collaboration avec les autres structures spécialisées du Min EDU-NC sont :

- **S'assurer de la bonne mise en œuvre du programme** : Garantir que le programme soit exécuté conformément à la stratégie nationale d'alimentation scolaire, en veillant au respect du ciblage des bénéficiaires.
- **Orienter les acteurs dans le choix des zones d'intervention** : Aider à identifier les zones prioritaires pour l'intervention, en tenant compte des besoins spécifiques et des résultats des évaluations précédentes.
- **Disposer d'une cartographie des interventions et des acteurs** : Maintenir une cartographie actualisée des interventions et des acteurs impliqués dans le domaine de l'alimentation scolaire, afin d'assurer une bonne coordination.
- Participer au cadre de concertation sur l'alimentation scolaire : Contribuer activement aux réunions de concertation entre les acteurs gouvernementaux, les partenaires techniques et financiers, et les parties prenantes locales.
- **Assurer la prise en compte du volet alimentation scolaire dans les autres stratégies** : Veiller à ce que l'alimentation scolaire soit in-

tégrée dans d'autres politiques et stratégies nationales, comme la scolarisation des filles et l'éducation en situation d'urgence.

- **Travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs** : Collaborer activement avec les ministères, les organisations non gouvernementales, les autorités locales et les autres acteurs pour intégrer l'alimentation scolaire dans toutes les initiatives pertinentes.
- **Suivre la bonne exécution du programme** : Assurer un suivi continu et rigoureux de l'exécution du programme, en s'assurant qu'il respecte les objectifs définis et les échéances.
- Représenter le ministère dans le Comité Technique de Pilotage (national) de l'alimentation scolaire
- **Mettre en place un système d'information performant** : Développer et maintenir un système d'information robuste permettant de suivre l'évolution du programme, d'analyser les données et de prendre des décisions éclairées pour améliorer l'efficacité du programme

Un Comité Provincial de l'alimentation scolaire

En vue d'assurer la continuité du pilotage, un Comité Provincial est mis en place sous la tutelle du Gouverneur dont les tâches sont similaires à celles du comité national :

Composition du comité provincial :

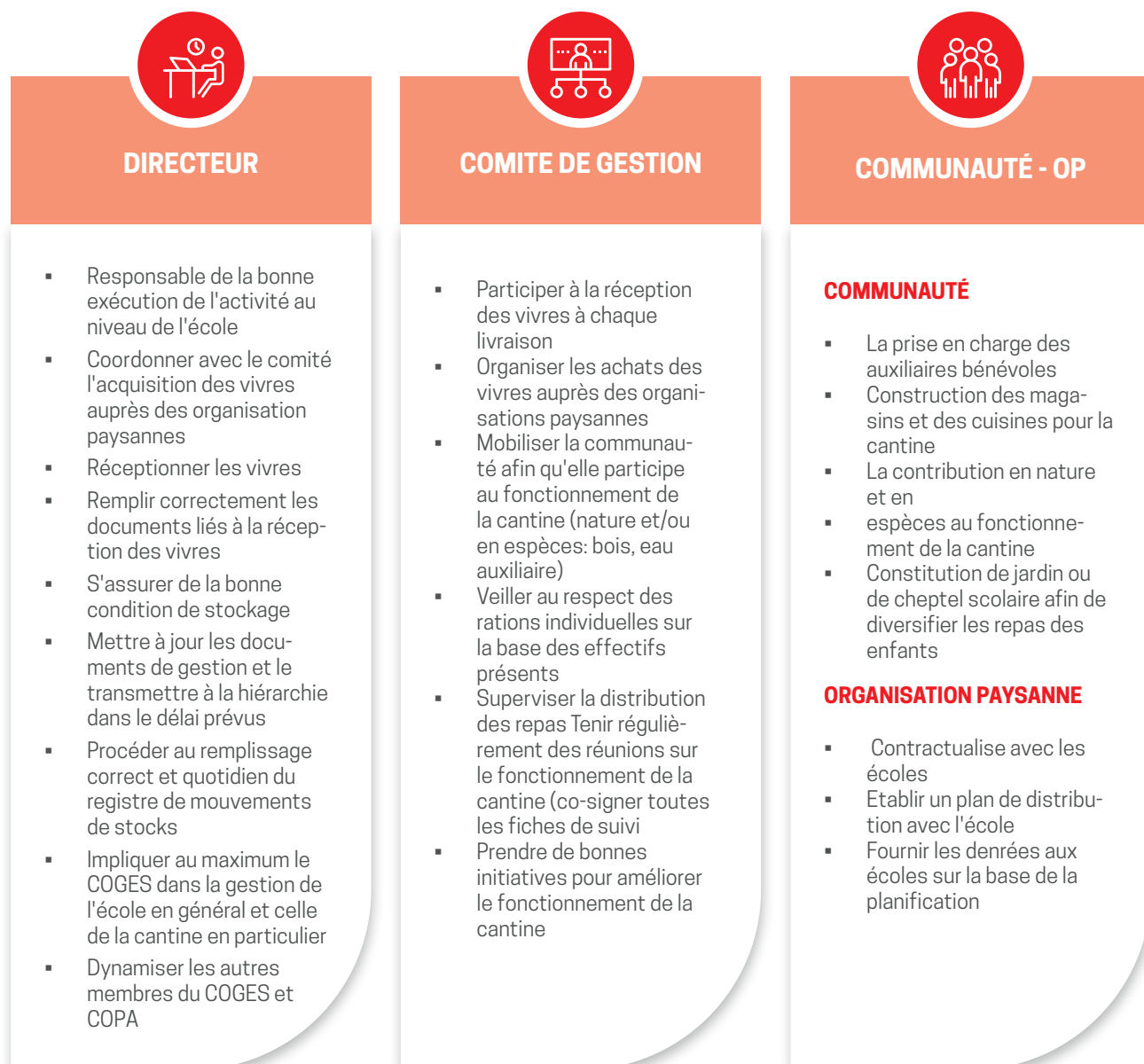
- Gouverneur de Province
- Le PROVED
- Le Chef de Division Provinciale des Affaires Sociales (DIVAS)
- Les points focaux à la Santé, agricultures, élevage, pêche, Plan, Budget, réseau des organisations paysannes, COGES, COPAs, les PTFS et la société civile ; etc...

Les tâches du Comité Provincial de l'alimentation scolaire sont :

- Faciliter le déploiement des cantines scolaires au niveau des Sous-divisions (EDU-NC) et garantir son efficacité.
- Superviser le transfert des fonds pour les achats locaux aux écoles ou organisations paysannes : Assurer le suivi du financement des achats locaux destinés à l'approvisionne-

- ment en denrées alimentaires pour les écoles ou les organisations de producteurs.
- Assurer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans le programme d'alimentation scolaire, notamment les partenaires techniques, financiers, et les autres parties prenantes.
- Effectuer un suivi régulier et des évaluations du programme d'alimentation scolaire afin de mesurer son impact et sa performance.
- Réaliser des missions régulières dans les écoles :** Organiser et réaliser des visites de suivi sur le terrain pour évaluer la mise en œuvre du programme dans les écoles.
- Planifier et Organiser les formations pour les acteurs :** Prévoir et mettre en place des sessions de formation pour les différents acteurs impliqués dans la gestion de l'alimentation scolaire, notamment les responsables scolaires, les enseignants, et les partenaires locaux.
- Transmettre les rapports consolidés des sous—divisions :** S'assurer que les rapports consolidés des sous-divisions soient envoyés au PROVED pour une gestion efficace du programme.
- Intégrer les besoins et les activités liés à l'alimentation scolaire dans le cadre des PAAB afin de garantir un financement et une planification adéquats.

Figure 4 : Rôles des acteurs d'implémentation



# Suivi-évaluation, gestion des connaissances et apprentissage



## INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Le système de suivi et d'évaluation (S&E) du programme d'alimentation scolaire vise à garantir l'efficacité des interventions et à mesurer l'impact des cantines scolaires sur la nutrition des élèves, leur maintien à l'école et leurs résultats d'apprentissage. Le suivi se base sur des indicateurs appropriés et axé sur des données spécifiques aux objectifs du programme.

### Plan de suivi et d'évaluation

**Le plan de suivi et d'évaluation (S&E) définira clairement les détails opérationnels du processus, y compris :**

- **Les informations à collecter :** Les données à recueillir devront être pertinentes pour évaluer la performance du programme, telles que l'accès des élèves à l'alimentation scolaire, la qualité des repas, la fréquence de distribution et les bénéfices observés.
- **La liste des indicateurs :** Ces indicateurs permettront de mesurer des aspects spécifiques du programme, comme le nombre de repas servis, la diversité nutritionnelle des menus, et les résultats d'apprentissage des élèves.
- **La fréquence des suivis :** Le suivi sera réalisé à intervalles réguliers pour s'assurer que les objectifs sont atteints et que les ajustements nécessaires sont effectués en temps réel.
- **Le budget et le niveau de rapportage :** Des ressources spécifiques seront allouées pour garantir la mise en œuvre efficace du suivi et la production de rapports détaillés à différents niveaux (local, provincial et national).

### Système digitalisé de suivi

L'utilisation d'un système digitalisé pour le suivi et l'évaluation apportera une valeur ajoutée importante. Ce système permettra de collecter et de mettre à jour les données en temps réel, offrant

ainsi une meilleure qualité des données et facilitant le rapportage. Cela contribuera à une gestion plus efficace du programme et à une prise de décision rapide.

### Données ventilées par sexe, âge et autres caractéristiques

Les données collectées seront ventilées par sexe, âge et d'autres caractéristiques de la diversité (telles que la situation socio-économique et la situation géographique) pour garantir une analyse différenciée des résultats du programme.

Ces données permettront :

- D'établir des preuves solides concernant les besoins nutritionnels spécifiques de différents groupes d'élèves, en particulier les filles, les garçons, et les élèves vulnérables.
- D'évaluer l'impact du programme sur le maintien à l'école et l'amélioration des résultats d'apprentissage, en tenant compte des spécificités de chaque groupe.

### Mécanisme de retour d'information communautaire (CFM)

Les données issues du mécanisme de retour d'information communautaire (CFM) seront également collectées et ventilées. Ce mécanisme permet aux bénéficiaires du programme, y compris les élèves et leurs familles, de faire part de leurs retours sur la mise en œuvre du programme. Les données recueillies seront ventilées au minimum par sexe et âge pour assurer que tous les bénéficiaires, y compris les filles et les garçons, puissent accéder au mécanisme de retour d'information via des canaux adaptés à leurs besoins et préférences (en ligne, en personne, ou par téléphone). Ceci permettra de garantir que leurs retours soient pris en compte pour ajuster le programme, afin de s'assurer qu'il soit sécuritaire, inclusif et qu'il réponde aux besoins des enfants et des adolescents.

## Les indicateurs Clés

Les indicateurs clés de performance (KPI) sont essentiels pour mesurer l'impact du programme d'alimentation scolaire sur la fréquentation scolaire, la nutrition, et la santé des élèves.

Voici les principaux KPI à suivre :

- Impact sur la fréquentation scolaire :
  - **Taux de fréquentation des filles et garçons** : Mesurer la présence des élèves à l'école, en distinguant les filles et les garçons.
  - **Taux d'absentéisme des filles et garçons** : Suivre les absences des élèves pour évaluer l'impact de l'alimentation scolaire sur la régularité de la fréquentation.
  - **Taux de rétention des filles et garçons** : Analyser la capacité du programme à garder les élèves inscrits et à prévenir les abandons scolaires.
  - **Taux d'abandon des filles et garçons** : Mesurer le taux d'abandon scolaire, en particulier chez les filles et les garçons, afin d'identifier des solutions pour y remédier.
- Impact sur la nutrition et la santé des élèves :
  - **Nombre de repas nutritifs fournis aux élèves** : Suivre le nombre de repas sains et équilibrés servis aux élèves.
  - **Nombre de jours de repas fournis aux élèves** : Comptabiliser le nombre de jours où les repas sont servis aux élèves pendant l'année scolaire.

- **Taux de malnutrition des élèves bénéficiant de l'alimentation scolaire** : Mesurer l'incidence de la malnutrition parmi les élèves qui bénéficient de l'alimentation scolaire.

## Les indicateurs de perception

En complément des indicateurs quantitatifs, des indicateurs qualitatifs seront suivis pour évaluer la satisfaction des bénéficiaires et les impacts sociaux du programme.

- **Suivi de l'acceptabilité et de la satisfaction des bénéficiaires** : Évaluer la perception des élèves, des parents et des enseignants concernant la qualité des repas servis.
- **Taux de satisfaction des élèves et des parents (enquête de satisfaction)** : Réaliser des enquêtes régulières pour recueillir les avis des élèves et des parents sur le programme.
- **Impacts sociaux (indicateurs qualitatifs)** : Mesurer les effets sociaux du programme, comme l'amélioration de la cohésion sociale et le renforcement des liens communautaires.
- **Qualité des repas fournis** : Suivre la qualité nutritionnelle et la sécurité des repas fournis dans les cantines scolaires.
- **Cohésion sociale** : Évaluer dans quelle mesure le programme contribue à la solidarité et à l'inclusion sociale au sein de la communauté scolaire.



## MÉCANISMES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation doivent garantir que les objectifs du programme d'alimentation scolaire soient atteints de manière efficace et transparente.

Voici les mécanismes clés pour assurer ce suivi :

- **Rapports réguliers et audits indépendants :** Des rapports périodiques seront réalisés pour suivre les progrès du programme, et des audits indépendants seront effectués pour garantir la transparence et la bonne gestion des ressources.
- **Recueillir et analyser les retours des parties prenantes :** Les retours des élèves, parents, enseignants, et autres partenaires communautaires seront recueillis pour ajuster le programme en fonction des besoins et des attentes.
- **Utilisation du système d'information du gouvernement (SIG) :** Le système d'information gouvernemental sera utilisé pour la collecte et la remontée des données liées à la mise en œuvre du programme.
- **Application digitale de suivi et de gestion des données :** Une application numérique sera mise en place pour gérer et suivre les données de l'alimentation scolaire au niveau des écoles, permettant une collecte de données plus efficace et accessible.
- **Intégration des données dans l'annuaire statistique de l'éducation :** Les données relatives à l'alimentation scolaire seront intégrées dans l'annuaire statistique de l'éducation afin d'assurer leur accessibilité et leur utilisation pour l'analyse nationale.
- Le suivi sera effectué à trois niveaux différents, afin d'assurer une gestion cohérente et de garantir que les objectifs soient atteints à chaque échelle :
- **Suivi au niveau stratégique ou national :** Ce niveau supervisera la mise en œuvre globale du programme, avec des rapports de performance nationale et des évaluations des grands objectifs.
- **Suivi au niveau intermédiaire ou provincial :** À ce niveau, un suivi détaillé des progrès régionaux sera effectué, avec des ajustements nécessaires en fonction des spécificités locales.
- **Suivi au niveau opérationnel ou local :** Le suivi local garantira que les cantines scolaires sont correctement gérées, avec un contrôle sur la qualité des repas, la distribution des vivres, et la satisfaction des bénéficiaires.

## AUDIT ET CONTRÔLE

Les partenaires impliqués dans le programme procéderont à des audits réguliers conformément aux engagements du programme. En outre, un dispositif gouvernemental de contrôle sera mis en place, ainsi que des audits communautaires locaux pour renforcer la transparence et la redevabilité du programme.

### Apprentissage et Ajustement

Révision de la stratégie en fonction de résultats : La stratégie du programme d'alimentation scolaire (2025-2029) sera révisée et ajustée de manière régulière pour s'assurer qu'elle reste efficace et alignée avec les évolutions des besoins et des contextes. Les révisions de la stratégie prendront en compte les éléments suivants :

- Le besoin d'ajustement en fonction de la progression vers une nouvelle génération de la stratégie, en tenant compte des résultats obtenus et des défis rencontrés.
- L'élaboration d'une nouvelle politique ou plan en lien avec l'alimentation scolaire ou d'autres secteurs éducatifs et nutritionnels, afin d'intégrer les évolutions dans la mise en œuvre du programme.
- Les changements majeurs dans le contexte national, local ou international, tels que des crises, des évolutions démographiques ou des changements dans les priorités politiques ou économiques.
- Les moyens disponibles, y compris les ressources financières, humaines, et logistiques, pour garantir la mise en œuvre effective et durable des ajustements.

Partage de bonnes pratiques et documentation : L'apprentissage continu et le partage des bonnes pratiques sont essentiels pour améliorer l'impact

du programme d'alimentation scolaire. Afin de favoriser cet apprentissage, une plateforme dédiée sera mise en place pour permettre l'échange d'expériences et de solutions innovantes entre les acteurs impliqués. Cette plateforme servira de point de convergence pour les bonnes pratiques et les leçons apprises.

Les principales actions pour favoriser le partage des bonnes pratiques sont :

- Innovations réussies au niveau des écoles : Partager les innovations et les bonnes pratiques mises en œuvre au sein des écoles, en particulier celles qui ont renforcé les capacités des acteurs locaux (enseignants, gestionnaires de cantines, etc.).
- Partage d'expériences avec d'autres pays, provinces et écoles : Encourager le partage d'expériences entre les écoles, les provinces et les pays ayant mis en œuvre des programmes similaires. Cela permettra de s'inspirer des meilleures pratiques et des réussites des autres contextes.
- Documentation des bonnes pratiques et des leçons apprises : Documenter les succès et les défis rencontrés dans l'implémentation du programme, ainsi que les leçons apprises afin de créer une base de connaissances qui pourra être consultée pour ajuster et améliorer le programme.
- Prendre en compte les innovations internationales : Veiller à intégrer les innovations réalisées dans d'autres pays, en termes de programme d'alimentation scolaire, et favoriser des partenariats spécifiques avec des acteurs internationaux pour bénéficier des nouvelles approches et solutions.

# Communication et plaidoyer

## SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Il est important de promouvoir les avantages du programme d'alimentation scolaire auprès des communautés, des décideurs et des bailleurs de fonds. Pour ce faire, des actions de sensibilisation seront menées régulièrement, notamment à travers des focus groups avec les communautés, les élèves, les cuisinières, les différents comités locaux ainsi que les leaders d'opinion, afin de recueillir leurs avis et préoccupations concernant le programme.

Il sera également nécessaire de développer un plan de communication sur l'alimentation sco-

laire, en utilisant des résultats probants (études, rapports de suivi-évaluation et bonnes pratiques) pour sensibiliser les parties prenantes aux différents avantages du programme.

En complément, des campagnes médiatiques seront organisées, en utilisant les médias sociaux et traditionnels pour diffuser des messages sur l'importance de l'alimentation scolaire. Des événements tels que des forums, des journées dédiées et d'autres initiatives seront également utilisés pour renforcer la visibilité et l'engagement autour de la question de l'alimentation scolaire.



## STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Pour garantir une large diffusion des résultats et des impacts du programme, il est nécessaire d'élaborer une stratégie de communication complète. Cela inclut la mise à disposition de boîtes à images contenant des informations sur les programmes, traduites dans les langues locales, afin de faciliter l'accès à l'information pour toutes les communautés.

Des démonstrations culinaires seront organisées dans les communautés pour promouvoir les bonnes pratiques alimentaires et sensibiliser les populations. Une campagne de communication à 360 degrés sera mise en place, incluant des émis-

sions radio et télévisées, l'utilisation des réseaux sociaux et d'autres actions de sensibilisation pour atteindre un large public.

De plus, des ateliers et séminaires seront régulièrement organisés pour partager les résultats du programme, permettant ainsi une meilleure compréhension de l'impact du programme d'alimentation scolaire.

Afin d'illustrer de manière concrète l'impact du programme, des témoignages d'élèves et de parents seront collectés et diffusés pour mettre en lumière les bénéfices réels sur le terrain.

# Pérennisation



Pour assurer la pérennité du programme d'alimentation scolaire, il est essentiel d'élaborer une feuille de route qui tienne compte des besoins spécifiques de renforcement des capacités des

communautés, en fonction de leur contexte local. Cette feuille de route doit inclure une planification efficace, en estimant de manière réaliste les coûts et la gestion des ressources.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LOCALES

Une série de formations en cascade sera organisée pour les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme, y compris les gestionnaires d'activités et les cuisinières. Ces formations porteront sur des aspects essentiels tels que les techniques de préparation des repas, ainsi que le respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Les documents de référence (manuel de gestion des cantines, guide des recettes, etc.) seront élaborés ou mis à jour afin de garantir leur pertinence et leur efficacité.

En parallèle, des formations seront dispensées pour renforcer les capacités locales en matière d'agriculture et d'élevage, soutenant ainsi la production alimentaire au niveau communautaire.

Pour ce faire, plusieurs étapes doivent être suivies :

- Évaluer la capacité de mise en œuvre du pays en matière d'alimentation scolaire, afin d'identifier les forces et les lacunes au niveau local et d'adapter les stratégies en conséquence.
- Identifier les ressources humaines disponibles à différents niveaux (central, provincial et local) pour adapter les formations en fonction des besoins spécifiques de chaque niveau.
- Définir des profils de poste clairs, en détaillant les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans le programme, et organiser des formations spécifiques à chaque fonction.
- Assurer une formation continue, accompagnée d'un suivi et d'une évaluation régulière des performances, afin de garantir l'efficacité et la durabilité du programme d'alimentation scolaire.



## INSTITUTIONNALISATION DU PROGRAMME

Le programme d'alimentation scolaire est déjà intégré dans plusieurs politiques nationales, notamment dans le plan sectoriel de l'éducation et dans la politique de santé scolaire. Cependant, la politique de santé scolaire, en place depuis 1999, nécessite une mise à jour pour mieux refléter les enjeux actuels. L'alimentation scolaire sera également incluse dans la stratégie de l'éducation en situation d'urgence, ce qui permet de prendre en compte les défis spécifiques liés aux crises.

L'intégration de l'alimentation scolaire dans ces différentes politiques permet d'envisager une approche multisectorielle dans la mise en œuvre du programme, ce qui favorise la collaboration entre les ministères concernés et les autres parties prenantes.

Le Plan National Stratégique Multisectoriel de Nutrition (PNSMN 2023-2030), qui a déjà un axe spécifique sur l'alimentation scolaire, constitue un cadre important pour l'action future, en soulignant l'importance de l'alimentation dans la nutrition et le développement des élèves.

Pour aller plus loin, il est nécessaire de promulguer une loi spécifique sur l'alimentation scolaire en RDC, qui rendrait l'alimentation scolaire obligatoire et pérenne à travers le pays. Une telle loi devrait s'accompagner de décrets réglementaires qui établiront des normes standardisées pour la gestion des cantines scolaires, le suivi des performances et la sécurité alimentaire.

### À l'avenir, les perspectives à envisager sont les suivantes :

- Promulgation d'une loi régissant l'alimentation scolaire, afin d'en assurer la pérennité et la standardisation à l'échelle nationale.
- Promulgation d'un décret/ordonnance portant création de l'Agence Nationale de Coordination de l'Alimentation scolaire
- Intégration de l'alimentation scolaire dans la politique nationale de l'éducation, garantissant

ainsi que chaque enfant bénéficie d'un repas scolaire dans toutes les écoles du pays.

- Élaboration d'une politique nationale multisectorielle dédiée à l'alimentation scolaire, encadrant officiellement le programme à travers des lignes directrices claires et structurées.
- Incorporation de l'alimentation scolaire dans la politique nationale de protection sociale, pour garantir que les enfants issus de milieux vulnérables aient un accès équitable à l'alimentation scolaire.
- Intégration de l'alimentation scolaire dans la politique nationale de la santé et de la nutrition, afin de veiller à ce que l'alimentation scolaire contribue efficacement à la nutrition des élèves, en particulier dans les zones à haut risque de malnutrition

Ainsi, avec l'adoption de ces mesures, l'alimentation scolaire pourra être systématiquement intégrée dans les priorités nationales, garantissant son efficacité, sa durabilité et son impact sur la santé et l'éducation des élèves.

## DIVERSIFICATION DU FINANCEMENT

La diversification des sources de financement est essentielle pour assurer la pérennité et l'efficacité du programme d'alimentation scolaire. S'appuyer uniquement sur une ou deux sources de financement expose le programme à des risques liés aux fluctuations économiques ou politiques. Pour garantir sa stabilité et son expansion, il est crucial d'explorer une gamme variée de sources de financement, tant publiques que privées, et de rechercher des solutions innovantes. Voici quelques pistes de réflexion pour diversifier ces sources :

### Financement public

La mobilisation des ressources via les lignes budgétaires nationales et provinciales demeure un pilier essentiel. L'augmentation des allocations bud-



gétaires pour l'alimentation scolaire dans les lois de finances, accompagnée d'un suivi rigoureux de leur exécution, constitue une mesure clé pour assurer la pérennité du programme

Bailleurs de fonds et partenaires techniques :

La mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds et des partenaires techniques est essentielle pour permettre le financement des programmes à travers des projets dédiés, tout en garantissant un suivi et une évaluation régulière.

### Partenariats public-privé :

Le secteur privé peut contribuer à travers des partenariats public-privé (PPP), en apportant des ressources financières, des infrastructures ou des produits locaux pour soutenir l'approvisionnement en denrées alimentaires.

### Financement Communautaire et local :

Comme mentionné ci-dessous, les communautés locales peuvent participer activement en fournissant des ressources non financières telles que du bois de chauffage, de l'eau ou des condiments locaux, jardins potagers scolaires, champs communautaires...

Les campagnes de financement participatif, notamment à travers des plateformes en ligne ou des événements communautaires, peuvent per-

mettre de récolter des fonds supplémentaires et de renforcer l'engagement des communautés.

### Financement innovant

Taxes sectorielles et redevances : L'introduction de taxes sectorielles sur des produits spécifiques, tels que les boissons gazeuses, l'alcool, ou même des taxes sur la circulation routière, peut contribuer à générer des fonds dédiés à l'alimentation scolaire.

Mécanismes de financement basés sur les résultats et allègement de la dette : Des mécanismes de financement basés sur les résultats, tels que les obligations de développement, peuvent permettre de générer des fonds tout en alléguant la dette publique.

Mécanismes de solidarité nationale et internationale :

- Solidarité nationale : Mobiliser des fonds à travers des collectes nationales, en impliquant la diaspora ou des mécènes nationaux intéressés par le soutien à l'éducation et à la nutrition des enfants.
- Solidarité internationale : Rechercher des partenariats avec des pays donateurs, des organisations internationales ou des fondations privées pour bénéficier de financements et de ressources techniques.

# Alimentation scolaire dans le contexte d'urgence



L'éducation et la formation en République Démocratique du Congo sont confrontées à de multiples crises qui se chevauchent et s'aggravent mutuellement. Face à la crise humanitaire persistante dans le pays, l'introduction urgente de programmes d'alimentation scolaire apparaît comme une stratégie essentielle pour atténuer la malnutrition infantile et garantir l'accès à l'éducation. Ces programmes, en fournissant un repas quotidien aux élèves, visent à améliorer leur état nutritionnel, à accroître leur taux de fréquentation scolaire et à favoriser leur développement cognitif dans un contexte de vulnérabilité extrême.

## Ci-dessous les principales crises qui impactent le système d'éducation et de formation :

- Catastrophe naturelle ;
- Crises liées aux conflits et insécurité ;
- Crises sanitaires/épidémies ;
- Crises liées aux mouvements de la population ;

En dépit du fait que l'accès à l'éducation est un droit fondamental, elle est aussi perçue comme outil essentiel de formation de capital humain, elle peut jouer un rôle fondamental dans la réduction des risques de catastrophes naturelles et de conflits en accroissant la résilience de la communauté en protégeant les enfants des dangers et de l'exploitation, en disséminant des informations vitales permettant d'atténuer l'impact psychosocial.

## Pourquoi l'alimentation scolaire dans le contexte d'urgences ?

- Permet de garantir l'alimentation aux enfants des parents démunis suites à une catastrophe ou un conflit, et cela peut intervenir dans le cadre des déplacements massifs de la population ou sur place ;
- Constitue un élément de protection pour mieux protéger les enfants du danger et assurer la continuité éducative et promouvoir la paix ;
- Assure un apport nutritionnel essentiel, minimisant les risques de la malnutrition et de retards de croissance, mais favorise également la stabilité émotionnelle.
- Permet un environnement d'intervention en santé lors des crises sanitaires ;
- Constitue la porte d'entrée en cas de regroupement des enfants dans un centre de regroupement ou dans un camp pour des interventions holistiques ;

L'alimentation scolaire contribue à la promotion de la paix et à la réduction des déperditions scolaires, lesquelles peuvent entraîner l'enrôlement des enfants dans les conflits et les exposer à des violences. Des études ont montré que le repas servi à l'école apporte un soutien psychologique réel aux enfants.

Dans le contexte d'urgence, l'alimentation scolaire s'inscrit toujours dans la stratégie de l'éducation en situation d'urgence, et sa mise en œuvre nécessite une approche multisectorielle.



## LA MISE EN ŒUVRE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE DANS LE CONTEXTE D'URGENCE

L'alimentation scolaire dans le contexte d'urgence nécessite un réaménagement et la prise en compte d'un certains nombres des paramètres par rapport aux principes fondamentaux de mise en œuvre, elle fait l'objet d'une ligne directrice pour encore plus orienter les acteurs dans la prise en compte de ce besoin spécifique.

### Le ciblage

Le même processus de ciblage déjà mentionné ci-dessus pour sélectionner les provinces est appliqué mais focalisé sur les crises, conflits et catastrophes et en fonction de l'ampleur sur le secteur éducatif. Une collaboration étroite avec les autorités éducatives, autorités locales, la société civile, les associations humanitaires et les directions d'écoles permettra d'identifier les établissements prioritaires. La question de la santé nutrition peut intervenir comme une crise à part entière surtout en cas des épidémies et crises sanitaires et nécessitera une prise en charge spécifique. En fonction de l'ampleur et la gravité de la crise ; un zoom peut être effectué directement déjà sur la zone ou école en question pour intervenir rapidement. Une évaluation est toujours nécessaire en vue de mieux répondre rapidement à la problématique.

### Ration alimentaire et mode d'intervention

Fondée sur les besoins nutritionnels de l'enfant, la ration doit être déterminée en tenant compte des spécificités du contexte et des objectifs visés à cet effet. La ration, ainsi que le mode d'intervention, prennent également en compte les éléments suivants :

- Les besoins nutritifs de l'enfant à couvrir ;
- Les spécificités liées au contexte local, à la diversité et à l'inclusion ;
- En raison du manque d'infrastructures de préparation et des capacités de stockage nécessaires, il est recommandé, dans les situations d'urgence, d'opter pour des goûters moins exigeants en matière de préparation ou d'autres types de solutions palliatives ;

- Il convient de noter que la contribution de la communauté reste limitée dans ce contexte ;
- L'utilisation de micronutriments en poudre peut être envisagée dans les programmes alimentaires d'urgence afin de gérer la malnutrition, particulièrement lorsque l'enrichissement sur place s'avère compliqué ;
- Afin d'optimiser l'efficacité et maximiser l'impact communautaire, la mise en place des cantines en situation d'urgence devrait privilégier les zones disposant déjà d'activités de distribution générale. Cette approche permettrait de renforcer les services existants et de soutenir davantage les populations locales

### Education nutritionnelle

La sensibilisation à la nutrition dans les cantines scolaires en situation d'urgence est une priorité absolue. Il est essentiel de développer des stratégies éducatives ciblées et adaptées aux besoins spécifiques des enfants affectés. Cette approche garantit une éducation nutritionnelle efficace, contribuant ainsi à leur bien-être physique et cognitif pendant ces périodes de crise.

### L'intégration d'activités psychomotrices

La cantine scolaire en situation d'urgence peut grandement bénéficier de stratégies visant à stimuler l'appétit des élèves et à réduire le stress par des techniques de relaxation. Ces approches, qui cherchent à créer un environnement plus serein et engageant, peuvent avoir des effets positifs sur la consommation alimentaire et le bien-être des élèves. Toutefois, pour optimiser leur efficacité, il est essentiel d'établir une collaboration étroite et structurée avec le corps enseignant. Cette synergie permettra d'intégrer ces stratégies dans la routine quotidienne des élèves, d'observer leurs réactions et d'ajuster les interventions en fonction de leurs besoins spécifiques.

### Mode d'approvisionnement

Dans le contexte d'urgence, il sera très difficile de dérouler le processus des achats locaux ou déve-



lopper des activités telles que les jardins potagers ou les champs communautaires ; cependant il faut maintenir l'approvisionnement alimentaire auprès des petits producteurs agricoles lorsque des arrangements contractuels sont déjà en place.

Il faudra aussi élargir aux autres prestataires de nutrition et alléger les exigences légales pour faciliter les approvisionnements.

### **Le suivi - évaluation de l'alimentation scolaire en situation d'urgence**

Le système de suivi doit être allégé de manière à permettre de rendre compte rapidement et d'apporter des réponses au besoin dans le délai. Les indicateurs à collecter sont en lien avec les objectifs visés par l'intervention en partant toujours de la situation de référence pour évaluer les avancées. En ce qui concerne les indicateurs de l'éducation, les indicateurs tels que le taux de fréquentation, le taux d'abandon sont plus privilégiés que ceux rapportant aux taux de scolarisation vu le caractère spontané de la réponse.

### **La coordination**

En plus du dispositif traditionnel de coordination du programme d'alimentation scolaire, le cluster éducation au niveau national et le groupe de travail en éducation d'urgence constituent un cadre de réflexion, d'échanges, d'harmonisation et d'aligne-

ment du programme dans le cadre de l'approche globale de la question de l'éducation en situation d'urgence.

### **Les risques**

En marge des risques internes ou externes, sous contrôle ou non qui peuvent affecter la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire. Dans le contexte d'urgence, il est nécessaire de mettre plus l'accent sur les risques suivants vu la rapidité dans l'organisation de la réponse.

- Risques opérationnels dans la mise en œuvre (retards, erreurs logistiques, etc.).
- Risque de pillage, vols ;
- Risque de mauvaise conservation des denrées (périssabilité, conditions de stockage).
- Risque de contamination des repas (hygiène insuffisante).
- Risque de mauvaise gestion (manque de coordination, transparence).
- Risques financiers liés à la gestion des coûts dans un contexte d'urgence.
- Manque de personnel qualifié pour la préparation et le service des repas ;

# Conclusion

---

Cette stratégie d'alimentation scolaire constitue un levier fondamental pour le développement du capital humain et le développement local. Elle agit directement sur la réussite éducative et la santé des élèves. En renforçant les infrastructures scolaires et en soutenant la production agricole locale, nous créons un cercle vertueux où l'agriculture, l'éducation et la nutrition évoluent de concert pour garantir une alimentation saine et équilibrée. Pour garantir l'opérationnalisation de cette stratégie, il est essentiel de favoriser une action rapide et coordonnée entre les différentes parties prenantes, telles que les autorités locales, le secteur privé, les ONG et les communautés. Ce partenariat permettra de renforcer l'appropriation locale et d'assurer la durabilité du programme

En alignant cette initiative avec les ODD, notamment ceux relatifs à la faim zéro, à la santé et bien-être, à l'éducation de qualité et au partenariat pour la réalisation des objectifs, nous assurons une approche intégrée et durable. Nous commençons par des pilotes des différents modèles dans un futur proche pour tester et ajuster les actions en fonction des besoins locaux.

Ensemble, grâce à une coordination efficace et un engagement collectif, nous avons l'opportunité de transformer l'avenir de nos enfants, de promouvoir l'agriculture locale et de bâtir un système éducatif plus résilient et inclusif, capable de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

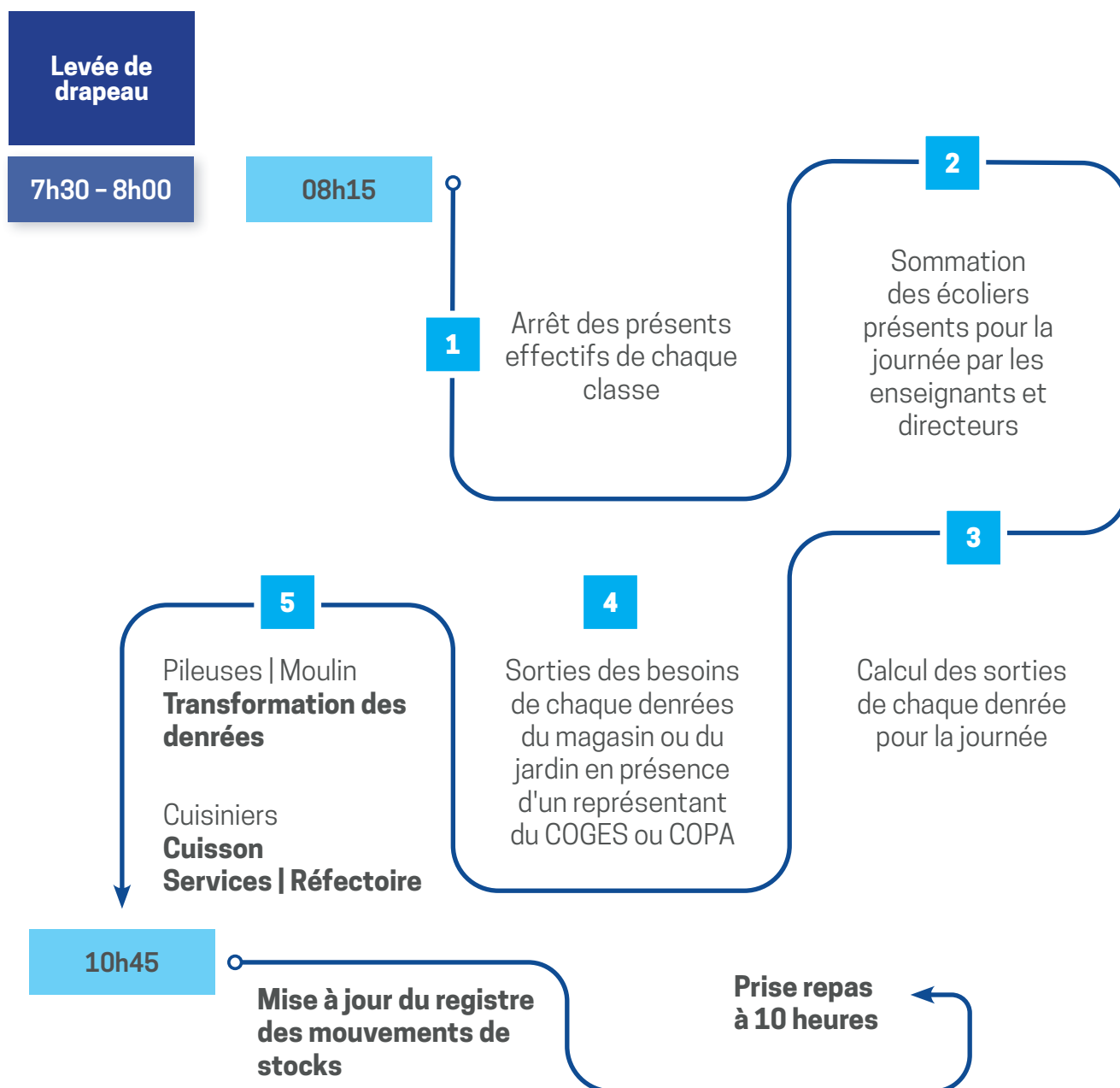
## Annexe.1. Listes des documents complémentaires pour la mise en œuvre de la stratégie :

Type des documents	Objectifs	Contenus	Acteurs cibles
<b>Manuel opérationnel des cantines scolaires et de suivi évaluation</b>	Regrouper toutes les normes et procédures nécessaires à la gestion quotidienne des cantines	Les objectifs visés du programme Ration alimentaire ; Les rôles des intervenants ; Le processus de réception et de stockage des vivres ; Normes précises sur la fréquence des repas, Organisation des espaces cantines, Préparation et la distribution des repas, ainsi que les procédures d'hygiène et de sécurité alimentaire Les différents documents de suivi ; La chaîne de remontée et traitement des informations	Directeurs d'écoles; COPA , COGES, communauté, point focal cantine S-PROVED
<b>Guide de Recette</b>	Fournir les typologies des recettes possibles en lien avec les habitudes alimentaires et en tenant compte des valeurs nutritives	Type de recettes avec temps, mode de cuisson, quantité	Directeurs COPA/COGES, cuisinière
<b>Manuel d'approvisionnement</b>	Guider les acteurs dans l'implémentation de l'alimentation scolaire basée sur les achats locaux	Mode d'approvisionnement dans le cadre des achats décentralisés ; Les conditions requises pour la contractualisation avec les OPs L'établissement des contrats ; La sélection des OP et leur évaluation de performance ; Le contrôle sanitaire des vivres achetés localement	Directeurs COGES /COPA OP Point focal S-PROVED
<b>Référentiel National des Normes et Standards des infrastructures scolaires</b>	Fournir les spécifications techniques obligatoires pour l'intégration effective des cantines dans toutes les nouvelles infrastructures scolaires ou dans les rénovations.	Taille minimale par élève des espaces de restauration, Aménagement technique des cuisines, Équipements énergétiques durables à utiliser, l Normes environnementales obligatoires ainsi que les règles d'accessibilité universelle pour les élèves en situation de handicap.	DINAC
<b>Guide pratique de mobilisation communautaire</b>	Détailler les mécanismes pratiques d'implication effective des communautés locales, des parents d'élèves, des associations et des comités scolaires dans la gestion quotidienne des cantines	Garantir l'appropriation locale Assurer une participation active et durable des communautés pour renforcer la résilience et l'efficacité du programme alimentaire scolaire	Directeurs COGES /COPA OP Point focal S-PROVED
<b>Guide de l'alimentation scolaire en situation d'urgence D'urgence</b>	Donner des lignes directrices complémentaires sur la mise œuvre de l'alimentation scolaire en situation d'urgence.	Ciblage, ration, mesures liées à l'hygiène,	EDUC-NC, AS.AH.SN ; COPA , COGES , communauté point focal cantine S-PROVED
<b>Plan de gestion des risques et des crises</b>	Compte tenu du contexte sécuritaire, climatique et sanitaire complexe, ce document identifiera précisément les risques potentiels pouvant affecter les cantines scolaires, tels que les pandémies, les conflits armés ou les crises climatiques. Il contiendra également les stratégies préventives et les plans de contingence opérationnels, afin de garantir une réactivité rapide et efficace face à toute situation de crise pouvant impacter le programme d'alimentation scolaire	Tous types des risques	EDUC-NC, AS.AH.SN ; COPA , COGES , communauté point focal cantine S-PROVED



<p><b>Plan stratégique intégré de Communication, Genre et Inclusion sociale</b></p>	<p>Fusionner en un seul plan cohérent les aspects essentiels liés à la communication stratégique, à la sensibilisation du public, à la mobilisation des partenaires et parties prenantes, ainsi qu'à la prise en compte explicite des questions de genre et d'inclusion sociale.</p>	<p>Préciser les messages clés à diffuser, les canaux de communication adaptés, et contiendra également des mesures pratiques pour assurer une participation active et équitable des femmes, des filles, et des groupes vulnérables ou marginalisés dans toutes les composantes du programme alimentaire scolaire.</p>	<p>EDUC-NC, AS.AH.SN ; COPA , COGES , communauté point focal cantine S-PROVED</p>
<p><b>Manuel pédagogique et scientifique du Programme d'alimentation scolaire</b></p>	<p>Ce manuel décrira précisément comment intégrer les cantines scolaires aux apprentissages scientifiques dans les programmes scolaires.</p>	<p>Il contiendra des modules pédagogiques détaillés sur la nutrition, la santé, l'agriculture durable, la gestion écologique des déchets alimentaires et les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire. Ce manuel précisera aussi comment exploiter pédagogiquement les jardins potagers scolaires, tout en incluant un volet détaillé sur la formation continue des enseignants afin de renforcer leurs compétences pédagogiques.</p>	<p>EDUC-NC, AS.AH.SN ; COPA , COGES , communauté point focal cantine S-PROVED</p>
<p><b>Guide économique et gouvernance du programme d'alimentation scolaire</b></p>	<p>Ce guide inclura une analyse approfondie des coûts réels du programme et proposera des stratégies économiques et financières durables et innovantes (coût par élève, coûts de fonctionnement, coûts d'investissements initiaux, etc.). Il définira clairement les mécanismes opérationnels de financement à long terme, notamment à travers des partenariats public-privé ou des mécanismes nationaux spécifiques.</p>	<p>Ce guide précisera également les rôles, responsabilités et mécanismes de coordination intersectorielle entre les différents ministères et institutions impliqués dans la gestion stratégique et opérationnelle du programme.</p>	<p>EDUC-NC, AS.AH.SN ; COPA , COGES , communauté point focal cantine S-PROVED</p>

Annexe 2 organisation d'une journée à cantine :

**Organisation d'une journée de cantine :**

**Dans le cadre de HGSF (Home Grown School Feeding), dans le souci de ne engendrer le retard dans la préparation, il est conseillé de donner le besoin de 2 à 3 jours** à transformer **sur la base des effectifs moyens présents**, cela est aussi possible pour la préparation de certaines **nourritures qui nécessitent une grande préparation avant la cuisson** ( par exemple la recette Chikwangue )

**Editeur :**

Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté

**Rédacteurs :**

Nafiou Issiaka  
Tracy Ntumba  
Ramatou Konate  
Amina Sourage





MINISTRE  
DE L'EDUCATION NATIONALE  
ET NOUVELLE CITOYENNETE